

fenêtres s/ cours

24 mai 2024
Numéro 497

Le journal de la FSU-SNUipp

interview

Yves Reuter :
combattre l'échec
scolaire

actu

Nous ne
trierons pas
nos élèves

**choix des
savoirs**

*À l'école du
formatage*



25 MAI DANS LA RUE
pour l'école publique

Un pour tous, tous pour la planète !

edding propose une gamme éco-responsable, **EcoLine**, composée de marqueurs permanents tout usage, des marqueurs pour tableaux blancs et pour chevalets de conférence, ainsi que des surligneurs.

Au bureau ou en classe, toute la gamme est **rechargeable**, il suffit de mettre en charge son marqueur une fois la journée terminée !

edding va plus loin en mettant tout le monde à contribution avec **la Récup'Box**.

C'est une boîte de récupération de marqueurs, feutres ou stylos de toutes marques, usagés ou abîmés, **offerte** à l'achat de produits EcoLine.



Marqueurs fabriqués à 90 % de produits recyclés dont 83 % post-consommation. Surligneurs fabriqués à 90 % de matières renouvelables comme la canne à sucre.

- Marqueurs permanents,
- Marqueurs pour tableaux blancs
- Marqueurs pour chevalets de conférence
- Surligneurs fluo ou pastel



Avec **Savoirs Plus**, recyclez vos marqueurs et stylos usagés de toutes marques :

À l'achat de produits edding EcoLine = **1 Récup'Box offerte**

Comme Bout de Gomme adoptez le bon geste !

« J'utilise toute la gamme edding EcoLine dans ma classe depuis maintenant trois ans. Les surligneurs pastel sont ultra beaux ! Les marqueurs permanents ou pour tableaux blancs sont tout ce que j'aime : ils durent très longtemps, ils se rechargent par capillarité avec les recharges d'encre et on peut même acheter des mines si nécessaire. Et c'est tellement simple ! »



12 dossier À l'école du formatage

Les projets de programmes récemment publiés par le CSP suscitent l'inquiétude. Les PE se voient dépossédés de leur liberté pédagogique et les élèves d'un enseignement émancipateur.

6 actu 5 l'enfant Choisir, pas si simple...

Nous ne trierons pas nos élèves 8/ En selle pour une école égalitaire! / Outre-mer: atteinte aux droits 9/ Recrutement: ça décroche! / 3 questions à Valérie Barthez

10 grand angle Au-delà des frontières



DES MESURES ÉLECTORALISTES

harmonisation dans toutes les écoles du « régime de punitions scolaires », inscription dans le dossier de l'élève de son comportement « perturbateur »... Et Nicole Belloubet de renchérir en affirmant que ces mesures devront être réalistes d'un point de vue budgétaire.

21 métier&pratiques
22/ Loisirs, un temps à préserver
24/ Le plurilinguisme fait son université
25/ Interview Benoît Falaize, enseigner l'histoire
26/ À bloc sur les docs!

30 lire/sortir!
JO, du sport mais pas seulement!

29 portrait
Inclure sans exclure

32 société
Le péril jeune 33/ Sortir le fret de l'impasse / Guyane, les pensionnats de la honte / Interview Jean-Pierre Massias

34 interview
Yves Reuter: « Comment apprendre sans exercer ses prérogatives d'être humain ? »

FENÊTRES SUR COURS N° 497 du 24 mai 2024 / Hebdomadaire du syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC
128 boulevard Blanqui 75013 Paris, tél. : 01 40 79 50 00, fsc@snuipp.fr **DIRECTRICE DE LA PUBLICATION:** Guislaine David **RÉDACTION:** Mathilde Blanchard, Claire Bordachar, Franck Brock, Guislaine David, Jacques Mucchielli, Emmanuelle Quémard, Anaïs Richard, Nelly Rizzo, Virginie Solunto, Blandine Turki, Nicolas Wallet **CONCEPTION-RÉALISATION:** NAJApress / direction éditoriale: Julie Matas, graphique: Susanna Shannon et Maya Carrasco **IMPRESSIION:** SIEP Bois-le-Roi **RÉGIE PUBLICITÉ:** Mistral Media, 22 rue Lafayette 75009 Paris, tél. : 01 40 02 99 00 **PRIX DU NUMÉRO:** 1 euro **ABONNEMENT:** 23 euros
ISSN 1241 0497 / CPPAP 0420 S 07284. Adhérent du syndicat de la presse sociale

Et Nicole Belloubet de renchérir en affirmant que ces mesures devront être réalistes d'un point de vue budgétaire. Il ne sera donc pas question d'abaisser les effectifs par classe et de mettre plus d'adultes dans les écoles pour un meilleur encadrement éducatif. Derrière ce discours populiste se cache une idéologie, celle de la soumission des élèves, qui passe par leur culpabilisation mais aussi celle des familles. Une fois de plus, le gouvernement méprise la nature de notre métier, celle qui fait de nous des éducateurs et des éducatrices et qui permet à l'élève de grandir, d'agir dans le monde, celle qui le fera devenir un citoyen libre et éclairé. Cette idéologie va, en outre, à l'encontre des principes fondamentaux de la Déclaration universelle des droits de l'enfant qui fait primer l'éducatif sur le répressif. Comme l'écrivait la philosophe Hannah Arendt : « Puisque l'autorité requiert toujours l'obéissance, on la prend souvent pour une forme de pouvoir ou de violence. Pourtant l'autorité exclut l'usage de moyens extérieurs de coercition ; là où la force est employée, l'autorité proprement dite a échoué ».

GUISLAINE DAVID

Joint à ce numéro un supplément « Infos retraités »



U N E

Revue

N E M E U R T

J A M A I S .

EN TRIANT VOS JOURNAUX,
MAGAZINES, CARNETS, ENVELOPPES,
PROSPECTUS ET TOUS VOS AUTRES
PAPIERS, VOUS AGISSEZ POUR UN MONDE PLUS
DURABLE. PLUS D'INFORMATIONS SUR
LE RECYCLAGE SUR
TRIERCESTDONNER.FR

CITEO

Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits

Choisir, pas si simple...

«Mettre le désir de l'enfant au centre de tout peut créer chez l'enfant des formes d'excitation, lui donner le sentiment d'une responsabilité trop grande, le mettre dans une situation pas si épanouissante, voire néfaste pour son développement psychique», explique, Daniel Marcelli*, professeur émérite en pédopsychiatrie. Dans son ouvrage, il rappelle que depuis les années 70, les nouvelles

connaissances scientifiques sur les compétences de l'enfant, la modification des organisations familiales, l'évolution des normes éducatives parentales et la transformation du concept d'autorité ont bouleversé les principes éducatifs. «Le choix revêt une place centrale dans l'éducation aujourd'hui car permettre à l'enfant de choisir est l'incarnation dans la société d'une valeur

essentielle qu'est l'autonomie», souligne le pédopsychiatre.

DE PETITS INDIVIDUS

Aujourd'hui, dès la naissance, le statut d'individu est reconnu à l'enfant. «Il ne s'agit plus pour les parents de "bien élever" leur enfant, qu'il soit poli, qu'il respecte l'autre mais de faire en sorte qu'il s'épanouisse, réalise au maximum ses compétences», précise Daniel Marcelli. Ces

“LA CAPACITÉ DE CHOISIR N'EST PAS INNÉE”

nouvelles normes éducatives sont selon lui, très souvent bénéfiques lorsqu'elles sont utilisées avec discernement. Mais les parents se retrouvent pris dans un paradoxe: d'un côté, le souhait d'offrir à l'enfant la possibilité de choisir et de l'autre, l'impossibilité d'appliquer ce principe éducatif à tout moment car la capacité de choisir n'est pas innée.

LA TYRANNIE DU DÉSIR

En effet, choisir c'est pouvoir renoncer et cela s'apprend. «Lorsqu'est demandé régulièrement ou quasi systématiquement à un enfant ce qu'il veut manger, s'il préfère aller au square ou à la piscine, comment il veut s'habiller, etc., il a tendance à croire que son désir guide le monde, indique Daniel Marcelli. L'enfant devient alors l'esclave de son désir et le rapport à soi prévaut sur le rapport au monde». Pour apprendre à renoncer, le pédopsychiatre propose que l'enfant soit confronté «de temps en temps à la souffrance d'un désir non satisfait» où les parents font acte d'autorité en imposant un choix à l'enfant. Ce faisant, ils permettent à l'enfant d'être plus épanoui lorsque celui-ci est confronté aux autres, notamment à l'école, lieu de règles communes où l'enfant doit renoncer à sa toute-puissance.

NELLY RIZZO



©New Africa/Shutterstock

*Co-auteur avec Antoine Périer de «Trop de choix bouleverse l'éducation», Éd. Odile Jacob, 2023.

Nous ne trierons pas nos élèves

S'opposer par tous les moyens à une transformation violente et radicale des fondements du service public d'éducation et exiger des moyens pour l'école et ses personnels !

Après les ponts de mai, l'école va voir fleurir les fêtes de fin d'année et la concrétisation de projets menés au fil des mois. Des occasions de rencontres des familles, de faire communauté éducative. Des occasions aussi d'investir les arts ou de « faire sciences » dehors. Des occasions de maintenir du sens au métier en constatant combien chaque élève a grandi. Ces moments enthousiasmants de vie scolaire ne sont pas anodins dans un contexte où le projet des nouveaux programmes focalise toujours davantage sur le français et les maths et envisage les enfants comme des élèves-modèles mythifiés et les enseignements comme une robotisation d'instructions. Pour la FSU et la FSU-SNUipp, le « choc des savoirs » constitue un véritable point de bascule pour l'école. Il est un renoncement à des savoirs émancipateurs et au caractère universel du service public d'éducation. Il s'organise autour d'une logique de tri des élèves tout le long de la scolarité, y compris dans le premier degré. Certes, les groupes de niveau ne se mettent en place qu'au collège, mais des enseignantes et enseignants de CM2 sont déjà sollicités pour préparer les classes de sixième. La FSU-SNUipp appelle à refuser toute évaluation spécifique, transmission de tableaux ou de liste participant à l'élaboration de ce tri. Elle propose des motions de conseil des maîtres-ses à présenter lors des conseils école-collège.

De plus, dès la maternelle puis à l'élémentaire, les nouveaux programmes et les évaluations standardisées imposent des savoirs appauvris, normés et automatisés qui renforceront les inégalités, mettant en place un tri implicite des



élèves. Appuyées par une labellisation des manuels et un contrôle accru des pratiques, cette volonté de soumettre les PE à un rôle d'exécutant dégraderont encore plus les conditions de travail. Dans l'effervescence et la charge du quotidien, il est difficile de percevoir l'impact de ces réformes.

Alors, la FSU-SNUipp alerte et mobilise depuis le début de l'année : webinaires, réunions publiques, rassemblements communs avec les parents d'élèves dont la manifestation nationale unitaire du samedi 25 mai. Elle rappelle sa détermi-

nation « à organiser la résistance contre les mesures du « choc des savoirs » » et entend bien continuer à populariser largement ses analyses et celles de nombre de chercheurs et chercheuses. Elle lance une pétition « Nous ne trierons pas nos élèves » et poursuit en parallèle la campagne intersyndicale de la pétition contre les évaluations nationales. Généralisées à la rentrée, ces dernières structurent des attendus standardisés, visent à légitimer des démarches pédagogiques renforçant les inégalités et deviennent une clé de voûte du pilotage

ministériel. La FSU-SNUipp appelle dès à présent à leur non passation.

Il s'agit aussi d'exiger un choc des moyens : postes supplémentaires, bâti scolaire, formation initiale ambitieuse, réelle revalorisation salariale... En l'absence de réponses concrètes du ministère, elle appellera à une grève le premier jour de la passation des évaluations. Ensemble, pour une école émancipatrice, pour une société égalitaire, durable et solidaire et pour donner espoir en l'avenir !

MATHILDE BLANCHARD

Focus

NE PAS SE RÉSIGNER

Alors que, dans le monde, mouvements nationalistes et partis d'extrême droite poussent les portes du pouvoir, les résultats des élections européennes risquent de marquer un tournant politique dangereux. En France, un recul des droits et libertés est souligné par le dernier rapport d'Amnesty international et une hausse des discriminations est pointée par la Défenseure des droits. Les convocations par la justice de militantes et militants syndicaux, écologistes ou politiques alertent aussi sur les menaces pesant sur la liberté d'expression. Ces régressions, accompagnées de discours rétrogrades ou stigmatisants, d'une détérioration organisée des services publics, d'une accentuation des inégalités, de la précarité et de la pauvreté fragilisent la démocratie et banalisent les idées de l'extrême droite.

Dans ce contexte, la FSU tient à rappeler que « tout montre que derrière le vernis de prétendue respectabilité, l'extrême droite reste raciste et xénophobe. Elle est l'ennemie du monde du travail, des libertés publiques et de la démocratie au Parlement européen. »

L'école publique, par la transmission des valeurs d'égalité, le vécu d'un vivre ensemble et l'enseignement de l'esprit critique, reste un rempart contre la haine de l'Autre et une société de l'exclusion.

La FSU, avec 70 autres organisations, appelle à ne pas se résigner, à s'engager d'urgence pour une autre société, à « ne pas choisir l'extrême droite pour exprimer sa colère, ne pas renoncer à voter pour désigner des responsables qui seront à la hauteur des défis de notre temps [...] dès le 9 juin au niveau européen ».

LE PROJET D'ARE, fusion des statuts d'AESH et d'AED, est annulé grâce aux mobilisations syndicales.

Cependant, la situation de ces personnels reste précaire. Mobilisation le 5 juin.

En selle pour une école égalitaire !

À l'initiative de la FSU-SNUipp du Nord, un « Tour de France des écoles » à vélo a démarré le 13 mai de Roubaix. Trois semaines, douze étapes, douze revendications pour une école plus égalitaire. À chaque étape, une présentation détaillée des doléances portées par la FSU-SNUipp. Parmi elles, des moyens pour

l'inclusion, une hausse des salaires, une formation ambitieuse ou encore l'abandon de la réforme du « choc des savoirs ». De nombreux cyclistes rejoignent le Tour à son passage dans douze départements différents. De Colmar à Rennes en passant par Avignon, le peloton effectuera son sprint final vers Paris le



29 mai pour déposer un « cahier de solutions » au ministère de l'Éducation nationale.

Outre-mer : atteinte aux droits

Le rapport 2023 de la Défenseure des droits alerte sur l'état des droits en France ultramarine. Le rapport issu de la « mission aux Antilles » met en évidence de nombreuses défaillances dans les services publics. Il souligne particulièrement « les problèmes liés à l'accès à l'eau potable, à un environnement sain, au droit à la propriété et aux défis rencontrés dans le domaine éducatif ». Il met en exergue la perte de

jours d'école, l'insuffisance des services de restauration scolaire, le décrochage scolaire, l'illettrisme et les difficultés de scolarisation des élèves en situation de handicap. À Mayotte, les atteintes aux droits ont aussi été amplifiées par la crise de l'eau. L'accès aux services publics y est inégal, particulièrement en matière de santé, de prestation sociale et de logement. La situation des droits de l'enfant reste

très préoccupante, nombre d'enfants n'étant pas scolarisés. Enfin à la Réunion, les saisines de l'institution portent notamment sur « des difficultés liées à l'éloignement des services publics, à la numérisation des démarches administratives et à l'existence de discriminations, notamment en raison du handicap, de l'état de santé ou de l'origine ».

Effectifs : décreue continue

À la rentrée 2024, le premier degré devrait perdre 66 900 élèves, selon une récente note de la Depp*. Engagé depuis 2017, le recul du nombre d'élèves du primaire se poursuivrait jusqu'en 2028 avec 350 000 élèves de moins qu'en 2023. Fruit d'évolutions

démographiques, cette baisse est une occasion historique de voir le nombre d'élèves par classe enfin régresser en France. À condition de ne pas supprimer de postes enseignants.

* Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance.

Les 10 ans du Groupe des 9

Le 23 mai, à la Bourse du Travail de Paris, le Groupe des 9 fête ses 10 ans, avec une intervention de l'historien politologue Jean-Marie Pernot. Un temps fort

pour la reconnaissance du syndicalisme retraité qui, par ses initiatives et ses mobilisations unitaires, est une composante essentielle du mouvement social.

Focus

PRIVÉ : EN TOUTE OPACITÉ

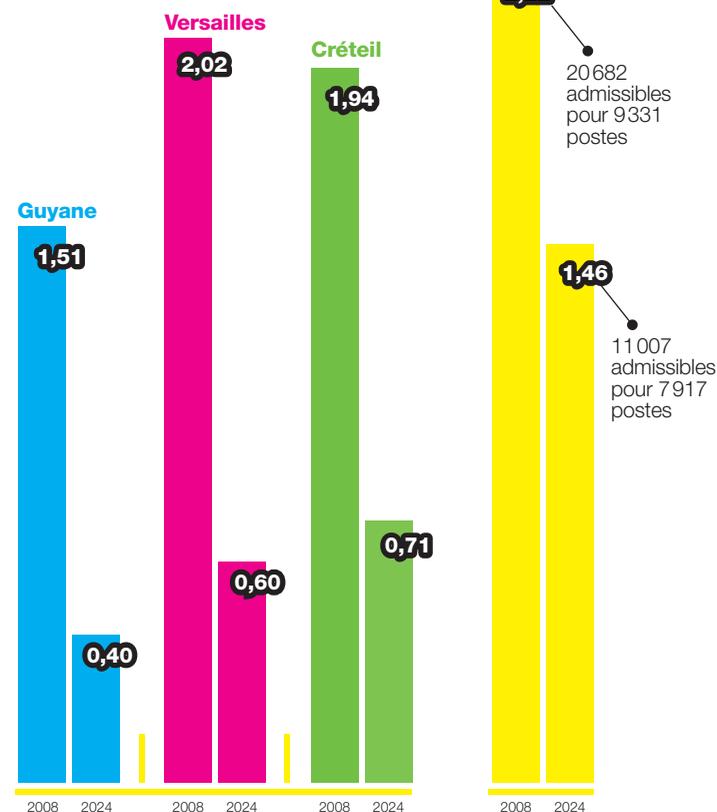
Un rapport parlementaire sur le financement de l'école privée sous contrat, paru en avril 2024, pointe l'opacité qui entoure l'enseignement privé sous contrat avec l'État – à 96% catholique – et scolarisant 17,6% des élèves. 10 milliards d'argent public lui ont été versés, en l'absence quasi-totale de contrôle comptable, administratif ou pédagogique. Les rapporteurs s'entendent pour constater aussi que les établissements privés « ne prennent pas toute la part qui devrait être la leur dans la mise en œuvre des politiques publiques de l'éducation », comme la mixité sociale (40% des élèves de collèges publics sont issus de familles défavorisées contre 16% dans le privé) ou l'inclusion. Ils livrent, entre autres, des éléments préoccupants sur des atteintes à la laïcité, à la liberté de conscience des élèves comme des enseignant-es... Ce rapport donne à voir le financement par l'État du privé participant à une situation de concurrence déloyale. Au contraire, le service public d'éducation doit être consolidé.

Recrutement : ça décroche !

Depuis 10 ans, 9 309 recrutements de personnels titulaires n'ont pas été effectués par manque de candidat-es. Le faible nombre d'admissibles au concours de 2024 va aggraver ce déficit de PE au niveau national. Dans les trois académies les plus déficitaires, cette crise d'attractivité est encore plus marquée malgré le recours à des concours supplémentaires. Cette crise s'explique entre autres par le manque de reconnaissance salariale et sociale de la profession enseignante. Par ailleurs, les conditions actuelles d'entrée dans le métier mettent les stagiaires en difficulté. Ainsi, lorsque la FSU-SNUipp leur donne la parole à travers une enquête, ils et elles déclarent travailler 46h18 min par semaine et 61,3 % ne se sentent pas assez formés pour gérer l'hétérogénéité. 10 % se demandent chaque jour combien de temps ils et elles vont tenir dans ce métier.



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CANDIDAT-ES ADMISSIBLES POUR UN POSTE



3 questions

VALÉRIE BARTHEZ, directrice de l'association Les Éditeurs d'Éducation

1. QUELS SONT LES CRITÈRES DE LABELLISATION DES MANUELS SCOLAIRES ?

À ce jour, nous n'en savons rien. Le conseil scientifique de l'Éducation nationale doit élaborer des critères de labellisation mais pour le moment nous n'avons connaissance que des annonces faites par le ministère et les éléments des projets de décret et d'arrêté parus dans la presse. Si la labellisation se résume à une conformité aux programmes, c'est, pour nous professionnels de l'édition scolaire, une évidence. Aujourd'hui, aucun manuel scolaire ne sort s'il n'est pas conforme aux programmes.

2. QUE PENSEZ-VOUS DE CETTE LABELLISATION ?

Le système de création des manuels scolaires repose aujourd'hui sur un système vertueux en trois étapes : la publication des programmes du ministère de l'Éducation nationale indispensable aux éditeurs pour concevoir leurs manuels ; la conception de ces manuels, qui prend en compte l'état de la recherche disciplinaire et didactique grâce à un travail d'équipe

regroupant très souvent des enseignants, des chercheurs, des formateurs et parfois des inspecteurs ; et enfin, le choix par les enseignants de leur manuel, dans le cadre de l'exercice de leur liberté pédagogique. Si la volonté du ministère est de refuser la labellisation à certains manuels liés à des méthodes que la recherche ne condamne pas, nous irions vers un rétrécissement de l'offre des éditeurs scolaires. Or, la diversité est aussi un gage de qualité car les éditeurs doivent en permanence améliorer leurs ressources, et les adapter à l'hétérogénéité des classes. Si les critères de labellisation s'avéraient fermés et très stricts, cela porterait atteinte à la liberté éditoriale et au choix des enseignants. Pour les éditeurs, c'est à l'enseignant de choisir les supports dont il a besoin en fonction de la diversité des élèves.

3. QUELLES CONSÉQUENCES POUR LA RENTRÉE ?

Nous n'avons pas de calendrier précis et les éléments connus dans le projet d'arrêté ne font état que de la labellisation des manuels de lecture au CP et au CE1 pour la rentrée 2024. Sachant que les enseignants du primaire ont déjà reçu leurs spécimens et sont en train d'opérer leurs choix, à quoi va servir cette labellisation, d'autant qu'elle n'est pas obligatoire ? S'agissant du financement de l'État, il est à minima reporté à la rentrée 2025. PROPOS RECUEILLIS PAR NELLY RIZZO

Au-delà des frontières

En Navarre, des élèves basques font école et culture communes, faisant fi de la frontière.

C'est l'histoire de deux villages basques, nichés au milieu des champs, des basses montagnes, des forêts de hêtres et de chênes. Situés sur le chemin de Compostelle entre Pampelune et Saint-Jean-Pied-de-Port, ils sont séparés par la Nive, une rivière qui fait frontière entre la France et l'Espagne. D'un côté Luzaide (Valcarlos en espagnol), relevant de la Province de Navarre, de l'autre, Arnégi, dans les Pyrénées-Atlantiques. Mais les enfants de ces deux communes passent outre la frontière depuis 2016 et fréquentent le même regroupement pédagogique intercommunal (RPI) transfrontalier. La langue basque (euskara) s'est vite imposée comme ciment commun.

Il faut dire qu'à Luzaide, 67% de la population âgée de 16 ans et plus pratique l'euskara en langue maternelle. De plus, dans cette partie haute de la Province navarraise (une des dix-sept communautés autonomes d'Espagne), au nord de Pampelune, la langue scolaire est très majoritairement l'euskara, langue co-officielle avec le castillan. « À Luzaide, nous pratiquions déjà trois langues, l'euskara en langue principale, le castillan, et le français en langue étrangère, contrairement à la majorité des écoles espagnoles où l'anglais domine », explique Ana Bel Elizondo Aintziburu, enseignante et directrice de l'école.

SAUVER L'ÉCOLE DU VILLAGE

« L'enjeu est double, à la fois linguistique et territorial », précise Maïté Eyherart, actuellement enseignante de français

au cycle 2 et à l'époque sur la classe unique d'Arnégi. En 2014, la DSDEN pratique une forme de « chasse aux classes uniques » et met une forte pression pour les remplacer par des RPI. La proposition de coupler les deux écoles n'a alors rien d'extravagant malgré la frontière. Le gouvernement de Navarre voit un intérêt à dynamiser l'école de Luzaide qui n'a que 11 élèves et la maire d'Arnégi, Katin Bègue, se saisit de « ce moyen de conserver l'école, facteur de vitalité dans le village » d'environ 250 habitant-es. La municipalité emploie d'ailleurs une Atsem alors que les élèves de maternelle sont scolarisés côté espagnol où ces personnels n'existent pas. Le projet pédagogique est confié aux deux enseignantes, qui ne s'étaient jamais rencontrées auparavant. S'ensuit alors des heures et des heures

d'échanges, de questionnements à la fois organisationnels et pédagogiques, de tâtonnements. « Nous nous lançons dans un inconnu qui ouvrirait tellement de possibles, se rappelle Maïté. Nous sommes parties des comparaisons des programmes, avec finalement beaucoup de similitudes. Quand il y a des nuances, nous tendons vers le plus ambitieux des deux ! » Ana Bel note également la difficulté, chaque année, d'accorder les calendriers en fonction des vacances des deux États et de leurs obligations horaires. Une organisation en dentelle minutieuse, des fabrications d'outils, des progressions et des régulations pédagogiques régulières. « C'est très chronophage mais cela nous a permis d'être au plus près des réalités et de partir de nos expertises », témoignent Maïté et Ana Bel.

CONCEVOIR UNE DENTELLE TRILINGUE

Après une année transitoire d'échanges à la demi-journée, le fonctionnement évolue et entre dans le cadre d'une convention annuelle renouvelée. Aujourd'hui, le matin, comme dans nombre de RPI, c'est le manège du mini bus qui dépose les élèves. Ceux de cycle 1 et 3 du côté de Luzaide et le cycle 2 du côté d'Arnégi. En cycle 1, l'école est immersive en euskara, en cycle 2, les temps sont partagés sur 27 séances : 15 en euskara, 8 en français et 4 en espagnol. Au cycle 3, l'euskara et le français sont quasiment à parité horaire. Les enseignantes travaillent particulièrement le tissage entre les langues. « Le basque et l'espagnol sont des langues transparentes où tout se prononce », explique Maïté. « L'entrée de la lecture en basque, où il y a

moins de sons combinatoires, est facilitante. Après, nous faisons des comparaisons sur la syntaxe, le vocabulaire, la conjugaison, c'est une richesse et un appui supplémentaire. » Des explicitations permises grâce à la taille de la structure avec des classes entre 7 et 13 élèves (pour 42 élèves au total), le seuil d'encadrement en Navarre étant de 16 lorsqu'il y a trois niveaux.

RENFORCER LES LIENS

Autre préalable, l'adhésion des familles recherchée à chaque étape pour les emplois du temps, calendriers ou programmes. « Évidemment, il y a pu avoir la peur légitime chez certains parents que les apprentissages prennent du retard du fait



Au cœur de la vallée de Garazi, **LA LANGUE BASQUE** connaît une revitalisation.



EUSKARA BADAKIZU?*

Considérée comme l'une des plus vieilles langues d'Europe, présente avant l'arrivée des Celtes et des Romains, l'euskara est parlée dans les sept provinces basques, dont trois côté français (la Basse Navarre, le Labourd et la Soule). Comme les autres langues minoritaires (le breton, le corse ou l'occitan) perçues comme menaçant l'unité républicaine, l'euskara est réprimée dans les classes et les cours de récréation aux XIX^e et XX^e siècles, entraînant une baisse des locuteurs et locutrices. Une revitalisation débute progressivement dans les années 80 et un nouveau protocole avec l'Éducation nationale en 1994 inverse la tendance. Selon l'Office public de la langue basque, en 2023, 42% des enfants du primaire de l'agglomération basque étaient scolarisés dans une filière bilingue ou immersive, une proportion en constante augmentation depuis 2004.

*Parles-tu basque ?

des trois langues. Mais le fait que l'école continue à vivre domine », analyse Katin Camino, mère d'élève. « Mon mari vient de Luzaide, du coup la langue de la maison est le basque. Nous ne sommes pas un cas isolé ». De l'avis de la maire comme de la communauté éducative, les liens qui existaient se renforcent, en particulier à travers les activités extrascolaires et les festivités.

La Haute et la Basse Navarre ont une ancestrale histoire commune, avec une structuration religieuse, culturelle, sociale et économique ignorant les frontières étatiques. Mais « la seconde guerre mondiale comme la guerre civile espagnole et les patrouilles de la Guardia civil avaient mis à mal les rencontres, il fallait user de subterfuges et de connaissances des forêts alen-

tours », explique Louis Grangé, habitant d'Ispourre. Les politiques linguistiques des deux États avaient également participé à contrarier leur culture commune. Aujourd'hui, « la langue basque est présente à travers les personnes qui la parlent mais aussi dans les noms de lieux, la musique, la littérature, les médias, Internet... Le contexte est favorable au développement du bilinguisme », explicite Gilbert Dalgalian, psycholinguiste. Le RPI transfrontalier participe ainsi à une double revitalisation, rurale et linguistique.

MATHILDE BLANCHARD

dossier

À l'école du formatage

Les projets de programmes en français et mathématiques pour les cycles 1 et 2, récemment publiés par le Conseil supérieur des programmes, suscitent de l'inquiétude chez les PE, qui se voient dépossédés de leur liberté pédagogique. Ils privent aussi les élèves d'un enseignement émancipateur.

À l'école du formatage

Des enseignantes et enseignants déposés de toute initiative pédagogique et des élèves sommés d'acquiescer à marche forcée des savoirs modélisés, normés, cloisonnés... Récemment publiées par le Conseil supérieur des programmes (CSP), les nouvelles instructions concernant les apprentissages en français et en mathématiques pour les cycles 1 et 2 font souffler un vent d'inquiétude, voire d'indignation et de colère chez les PE. Pour ces derniers, il ne fait aucun doute que les nouvelles dispositions ministérielles s'inscrivent dans une politique éducative en rupture totale avec les valeurs d'un enseignement émancipateur fondé sur le refus des inégalités scolaires et sociales.

En effet, en visant principalement l'objectif d'améliorer les « scores » des jeunes Français lors des évaluations nationales et internationales, les nouveaux programmes brident à la fois les choix didactiques et pédagogiques des équipes enseignantes – en faisant des PE de simples exécutants de programmes livrés « clés en main » – et la capacité de l'élève à réfléchir, à comprendre, à imaginer et à apprendre par et avec les autres, selon un rythme et des chemins qui lui sont propres (pages 15-16).

UN RISQUE ACCRU DE DÉVALORISATION DE CERTAINS ÉLÈVES

« Les évaluations normatives entraînent des comparaisons qui dévalorisent », dénonce Sébastien Goudeau, chercheur en psychologie sociale. *Se percevoir comme moins intelligent génère des pensées négatives, du stress pouvant mener au décrochage. Et ce sont les filles ou les enfants des milieux populaires qui se sentent perçus comme moins intelligents* (pages 16-17). Un risque que pointe également Sylvie Plane, professeure émérite en sciences du langage. Pour cette enseignante chercheuse, les nouvelles orientations fixées par le CSP battent en brèche la liberté de chaque élève d'appréhender les savoirs à partir d'expériences, de confrontations au réel, de tâtonnements (page 19). Avec ces directives, « la classe est supposée marcher au pas comme un petit régiment qui accom-

“Une politique éducative en rupture totale avec les valeurs d'un enseignement émancipateur”

plit le programme. Dans la réalité, les individus ont pourtant des développements et progressions bien plus variés », souligne-t-elle estimant que « la complexité des relations humaines dans la classe et la diversité des élèves sont ignorées ». « Dans cette école abstraite, élèves, enseignants et activités sont soumis au contrôle, ajoute Sylvie Plane. Le modèle prépondérant est celui de l'entreprise avec une visée de rentabilité économique, une école discriminante qui se (re)met en place contre la diversité et l'inclusion de tous ».

À l'inverse de la vision portée dans les nouveaux programmes, les enseignantes de la classe de CE1 de l'école Marcel Cachin à Orly (Val-de-Marne) pratiquent un enseignement émancipateur et stimulant de la lecture qui s'appuie sur un ancrage culturel, un apprendre ensemble et une conception professionnelle réfléchie (page 18). Cécilia et Marina revendiquent cet enseignement non comme un simple entraînement technique mais comme « un moyen de savoirs et de partages ». « Les enseignants sont différents et complémentaires », plaide de son côté Véronique Boiron, maîtresse de conférences en sciences du langage. *Cette diversité permet aux élèves de grandir, de s'émanciper en apprenant à s'adapter* (page 17).

Face à la réforme du « choc des savoirs », dans le cadre du collectif Riposte, des mouvements pédagogiques, des associations complémentaires de l'école et de parents d'élèves, des syndicats, des chercheuses et chercheurs appellent « toutes celles et tous ceux qui ne peuvent se résigner à une école du tri social », à participer à leurs travaux pour un Grenelle alternatif.

© Millerand/NAJA



GARDER LA MAIN

Les sociologues du travail sont unanimes sur un point : un métier et les gestes professionnels ne sont pas définis par les seules prescriptions qui les encadrent. Dans la classe, la diversité des acquisitions et représentations des élèves, leur vécu d'enfant, les conditions d'apprentissage... façonnent tout autant, voire plus, la réalité de l'enseignement. Celui-ci se nourrit également de valeurs et de normes qui traversent un corps professionnel engagé pour l'exigeante émancipation de tous les élèves, au sein d'un collectif-apprenant à la dynamique propre. Concevoir et faire la classe impliquent une constante adaptation qui sait s'affranchir d'instructions quand elles ne font pas sens. Plus que jamais garder une main ferme sur le métier permettra de mieux résister ensemble au « choc du désespoir ».

Le carcan des nouveaux programmes

Le Conseil supérieur des programmes ne s'est pas contenté d'amender les projets de programmes en français et en mathématiques pour les cycles 1 et 2. Il les a complètement réécrits et réorganisés, tournant le dos à l'ambition de la réussite de toutes et tous.

Quand l'enfant va faire son entrée en maternelle, il va très vite devoir devenir élève. Quand jusqu'à présent, il apprenait à « mobiliser le langage dans toutes les dimensions » et à « acquiescer les premiers outils mathématiques », il découvrira désormais les « programmes de français et de mathématiques du cycle 1 ». Derrière ce changement de vocabulaire, ce sont les finalités des enseignements qui sont modifiées. Le français et les mathématiques « préparent à l'acquisition des savoirs fondamentaux [...] dispensés au CP » et pour cela, l'élève doit « se préparer à apprendre à lire » et « ... à écrire », selon les intitulés des domaines. Lorsqu'il entre au cycle 2, les programmes détaillent les apprentissages qu'il doit faire « tous les jours », « toutes les semaines », « toute l'année ». Si les repères chronologiques en maternelle conservent une certaine souplesse, ce n'est pas le cas pour l'élémentaire. Alors que la politique des cycles avait pour but de laisser le temps aux élèves d'aller à leur rythme, d'avancer de façon non linéaire, les progressions sont désormais annuelles, voire infra-annuelles. Comment seront pris en compte le nécessaire besoin de l'élève de mûrir pour conceptualiser, les allers-retours si utiles à la construction d'apprentissages complexes ?

Tout au long de sa scolarité, l'élève va aussi se voir proposer des apprentissages ponctuels, cloisonnés et parfois mécaniques. Ainsi, la résolution de problèmes dans ces nouveaux programmes vise plus l'application d'une démarche unique que le développement de la plasticité cognitive et les stratégies détaillées

relèvent surtout d'un processus proche de « j'apprends, j'applique ». De même, l'enseignement du français en cinq champs séparés se rapproche plus d'une langue à travailler que d'un langage pour construire une culture et une pensée. Face à ce cumul d'apprentissages juxtaposés, l'élève devrait élaborer seul les compétences complexes.

PRÉCOCITÉ ET UNIFORMISATION

Dans un même temps, l'élève va devoir aller plus vite et plus loin que les élèves d'avant. À la fin du CP, il devra être capable de déchiffrer tous les mots et d'automatiser la lecture des plus fréquents, quand c'était un attendu de fin de cycle auparavant. Il abordera les fractions dès le CP. Il commencera à travailler leur écriture dès la période 2 du CE1 et apprendra à les comparer dès la période 4. Cette précocité dans les apprentissages se retrouve dès la maternelle avec l'utilisation à l'oral d'un système à deux temps avec du futur antérieur ou la capacité à réviser ses écrits comme exemple de réussite dès 5 ans. Si ces compétences ont toujours pu être présentées aux élèves au gré des apprentissages, elles ne sont pas maîtrisables par la plupart des élèves si tôt et peuvent les mettre en difficulté. Pourtant, elles font désor-

mais partie d'attendus qui sont mesurés régulièrement et systématiquement. Les évaluations nationales, doivent, dès le début du CP être utilisées pour « identifier les élèves dont les acquis précédents sont fragiles ». La pédagogie différenciée nécessaire à la remédiation aux difficultés de ces élèves est prévue en dehors de la classe, dans le cadre de l'accompagnement pédagogique complémentaire (APC).

Ces programmes n'affichent plus d'attendus clairs de fin de cycle ni d'objectifs de culture commune à mettre en œuvre par les PE par des choix didactiques et pédagogiques. Au contraire, ils fournissent « des exemples de connaissances et de savoir-faire attendus des élèves, mais aussi des repères d'acquisition, notamment en calcul mental » pour rendre « plus explicites et plus opérationnels les objectifs [...] afin d'aider les professeurs dans la préparation et la mise en œuvre des séquences d'enseignement ». Derrière cette « aide » annoncée dès le préambule des programmes de mathématiques, une nouvelle conception de la fonction enseignante est à l'œuvre. Il est désormais demandé aux PE d'être des exécutants, enseignant des contenus précis jour par jour, semaine par semaine, et s'appuyant sur ces programmes comme sur un manuel livré clé en main.

Évaluations standardisées à tous les niveaux

Pisa*, Pirls**, les programmes visant à mesurer les acquis des élèves se multiplient depuis les années 2000, développant massivement des politiques d'évaluations standardisées dans les pays de l'OCDE. La France n'échappe pas à ces dispositifs qui s'imposent dans une logique de « rentabilité ».

Selon une enquête Harris interactive réalisée en 2022 par la FSU-SNUipp, seuls 4% des PE expriment leur préférence pour des méthodes d'enseignement déterminées par des évaluations nationales. Largement disqualifiées, ces évaluations standardisées en français et en mathématiques se généraliseront dès la rentrée à tous les niveaux du CP à la Seconde. Couplées avec les évaluations des établissements, elles sont l'outil d'un pilotage qui dépossède les enseignantes et enseignants de leur pouvoir d'agir. D'après les derniers résultats publiés par la Depp*** en mars, « dans le domaine de la résolution de problèmes, les difficultés constatées en début de CP, comme en début de CE1, se confirment. Il s'agit du domaine pour lequel le niveau de maîtrise est le moins affirmé ». Cécile Allard, maîtresse de conférence en didactique des mathématiques, précise que « les connaissances didactiques se diffusent mal car apporter des réponses efficaces à des problèmes complexes requiert du temps ». Pourtant, le ministère de l'Éducation nationale se vante d'aller vite en réalisant son « choc des savoirs » sans concertation.



©Millerand/NAJA

CULTURE DU RÉSULTAT

Présentées par le ministère comme des outils pour aider les équipes pédagogiques à répondre aux difficultés de leurs élèves, ces évaluations standardisées servent aux départements et aux académies à proposer, voire imposer des actions éducatives en fonction des résultats. Mais aucune prise en compte du contexte, ni de la dimension collective, ni du risque du bachotage des compétences évaluées. Le ministère propose des réponses individuelles stigmatisantes en dehors du temps scolaire (APC, stages de remise à niveau). La responsabilité de l'échec repose sur les PE, les familles et les élèves.

Une culture du résultat qui accentue les inégalités alors que le système éducatif français figure déjà parmi les plus inégalitaires de l'OCDE. « Les évaluations normatives entraînent des comparaisons qui dévalorisent », affirme Sébastien Goudeau, chercheur en psychologie sociale. *Se percevoir comme moins intelligent génère des pensées négatives, du stress pouvant mener au décrochage. Et ce sont les filles ou les enfants des milieux populaires qui se sentent perçus comme moins intelligents*. Les comparaisons internationales invitent à d'autres choix. Jean-François Chesné, coordinateur exécutif du CNESCO, rappelle que « l'évaluation peut être la pire comme la meilleure des choses ». Mais pour qu'elle soit la meilleure, encore faut-il suivre les pistes proposées par la recherche telles que « porter attention aux situations informelles d'évaluation » ou encore « impliquer les élèves dans le processus ». L'exemple de la Finlande montre que l'évaluation fait partie intégrante du processus d'apprentissage, qu'il est possible d'évaluer sans classer et que la réussite repose aussi sur une forte professionnalité enseignante.

* Programme international pour le suivi des acquis des élèves.

** Programme international de recherche en lecture scolaire.

*** Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance.

3 QUESTIONS À...



VÉRONIQUE BOIRON,

maîtresse de conférences en sciences du langage, didacticienne du français à l'université de Bordeaux.

1. QUELLE EST VOTRE ANALYSE DES NOUVEAUX PROGRAMMES POUR LE CYCLE 1 ?

Ils montrent une méconnaissance du jeune enfant, de ses centres d'intérêt, de ce qui lui permet d'apprendre, ignorant les recherches internationales. Les repères dans les tableaux sont inquiétants et réduisent les enseignants et les élèves à des exécutants. On y lit qu'un enfant de 4 ans « réussit à trouver des mots polysémiques quand il différencie la glace dans laquelle on se regarde et la glace qu'on mange ». Un enfant de cet âge ne se trompe pas dans l'usage de ces mots et de ces objets. Ce qui est pertinent c'est d'apprendre à jouer et rire avec la langue. Par exemple, « je me regarde dans la glace en mangeant une glace ». Quid de l'imagination, de la poésie, du tâtonnement, de l'exploration ? On trouve aussi des confusions et des oublis inquiétants : « Acquérir le langage » se réduirait à l'enrichissement lexical, syntaxique ? Alors que ce qui est prioritaire ce sont les interactions orales : on sait que c'est en échangeant que les enfants apprennent à réfléchir, à questionner, à comprendre, à imaginer... Où est l'intelligence des enseignants et des élèves ?

2. QUELLES RÉPERCUSSIONS SUR LES APPRENTISSAGES DES ÉLÈVES DE MATERNELLE ?

Ce projet propose aux élèves des micro-tâches séparées les unes des

autres, déconnectées de projets à visée commune. Les élèves doivent s'entraîner sans cesse sur le même modèle, tels des robots ou de simples réceptacles. Les exemples sont souvent affligeants car beaucoup trop formels. On ne propose pas que les élèves explorent et apprennent ensemble lorsqu'ils construisent un même objet puis comparent les productions. Ni d'échanger les ressentis après la lecture d'albums, qui ne servent pas juste à reconnaître les personnages, mais qui nous parlent d'amitié, de peur, d'amour, de nous en tant qu'êtres humains. C'est cette dimension cognitive et collective qui n'apparaît pas de manière explicite alors qu'elle devrait être valorisée. Les conséquences seront terribles pour les élèves des milieux populaires pour qui, souvent, seule l'école permet de découvrir d'autres mondes : des mondes de fiction, scientifiques ou artistiques.

3. QU'EN EST-IL DE LA LIBERTÉ PÉDAGOGIQUE ?

Les enseignants sont différents et complémentaires. Cette diversité permet aux élèves de grandir, de s'émanciper en apprenant à s'adapter. On peut compter sur leur savoir-faire avec les jeunes enfants. Ils trouveront les moyens d'appréhender les attendus en organisant leur enseignement à partir des jeux, de la découverte et de l'exploration, des échanges, c'est-à-dire en respectant « l'âme » de la maternelle. Elle est aussi là à travers la liberté pédagogique, au sein de l'équipe, par les échanges entre collègues, les questionnements et les recherches de solutions collectives, les projets communs pour que tous les élèves apprennent. Cette activité intellectuelle, on ne peut pas l'enlever aux PE. Si les programmes paraissent ainsi, il sera nécessaire de renforcer les progressions de cycle et le travail d'équipe.



©Millerand/NAJA

L'art de lire

Loin des apprentissages discontinus des futurs programmes, la profusion de sorties culturelles sert de support d'écritures et de lectures à l'école Marcel Cachin.

« Enseigner, c'est faire des liens culturels permanents », expliquent d'une même voix Cécilia Ouzane et Marina Lacheau, enseignantes à l'école Marcel Cachin d'Orly. Dans leur classe de cette école REP du Val-de-Marne, les coins bibliothèque regorgent de livres autour de l'art et témoignent d'une démarche plaçant la culture et la notion de plaisir au cœur des apprentissages. Musées, cinéma, spectacles vivants, expositions, danse accompagnée par une chorégraphe ont ainsi rythmé l'année... « Ces nombreuses sorties en font des possibles plus ordinaires », développe Cécilia. Des séances de lecture et d'écriture s'inscrivent dans ce foisonnement culturel. En ce mois de mai, les élèves de CE1 sont portés par le mythe d'Atalante et d'Hippomène, autour d'activités diversifiées, dans une complémentarité entre oral et écrit. Le mythe raconté, la lecture dans une version simplifiée par les enseignantes, la verbalisation des émotions et des intentions, le retour d'une visite au musée du Louvre dans le cahier de PEAC*... Dans ce grand cahier, qui suit les élèves du CP au CE2, les écrits sont multiples : plan de musée, tickets de RER ou d'entrée, flyers, livret de visite, photos légendées... Les dessins réalisés par les élèves sont complétés par des impressions et des comptes-rendus rédigés par les enfants ou les PE. « Ce support, nous avions envie qu'il soit beau, sur le modèle des cahiers de vie de maternelle. Qu'il donne envie de le feuilleter et de le garder toute la vie ! », s'enthousiasme Marina.



UNE PRATIQUE CULTURELLE

Suite à leur dernière visite contée au Louvre, les élèves associent de courts portraits de personnages mythologiques à leur nom et à leur statue vue au musée. Les textes ont été conçus en simplifiant les phonèmes pour éviter trop de freins de décodage. Une première lecture collective, puis en binôme, permet de remettre à jour le vocabulaire et ne manque pas de déclencher des questions sur la langue ou la compréhension. « Pourquoi tu prononces « Dzeus » alors qu'il n'y a pas de d ? », demande Alyssa. « Si les ciels, c'est le pluriel de ciel, il y avait plusieurs ciels ? », interroge Issam. Les enseignantes, convaincues par le côté émancipateur de cette approche, sont pourtant surprises de l'implication, des connaissances et de la culture commune acquises. « C'est intéressant aussi de voir que certains ne lisent pas les textes entiers mais vont piocher des indices, une stratégie propre à la lecture documentaire », note Marina. Prochaine étape : la création de devinettes pour les autres classes. Les deux collègues échangent sur leur format : énigme façon « Julien Lepers » ou sous forme de question, « ce qui permettrait d'appuyer la structure syntaxique interrogative » ? Les élèves ont également réalisé un podcast présentant l'histoire d'Atalante et d'Hippomène sous forme de dialogue. Une occasion de travailler l'intonation d'une lecture à voix haute dans une situation réelle de communication. Il servira d'introduction à leur danse lors de la Nuit des musées. Pour Cécilia comme pour Marina, « il ne s'agit pas de lire vite ! La lecture est moins empreinte de pressions et prend la valeur d'une trace culturelle. Elle reste un moyen de savoirs et de partages. »

*Parcours d'éducation artistique et culturelle.

UN CALENDRIER SERRÉ

L'application des nouveaux programmes pour les cycles 1 et 2 en français et mathématiques se fera dès la rentrée de septembre 2024. Les PE seront destinataires de ces nouveaux textes au mieux en fin d'année scolaire et une nouvelle fois, ils devront prendre sur leur temps personnel pour les découvrir. À la rentrée 2025, ce sont les nouveaux programmes de français et mathématiques de cycle 3 ainsi que le nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture qui seront appliqués. À la rentrée 2026, tout le reste des programmes, du cycle 1 au cycle 4, sera mis en conformité avec ce nouveau socle commun. Un calendrier serré, à l'image de la construction de ces programmes, fait dans la précipitation, sans véritable concertation, ni co-construction avec la profession et la recherche.

WEBINAIRE « CHOC DES SAVOIRS » : LE REPLAY

Qu'est-ce que le « choc des savoirs » ? Comment se concrétise-t-il dans le 1^{er} degré ? Quel rôle jouent les évaluations standardisées ? Comment se dessinent les programmes pour la rentrée prochaine ? La FSU-SNUipp a organisé un webinaire le 6 mai avec Sylvie Plane, professeure émérite en sciences du langage et Éric Roditi professeur d'universités en didactique des mathématiques. < À revoir ici.



“La classe est supposée marcher au pas comme un petit régiment”

QUELS PRINCIPES ET VALEURS SOUS-TENDENT LE « CHOC DES SAVOIRS » ?

SYLVIE PLANE : Face aux résultats décevants aux évaluations internationales, à une insatisfaction générale des enseignants et au constat des inégalités scolaires, le « choc des savoirs » incarne une volonté de pilotage politico-médiatique. Produit précipitamment sans évaluation de ses conséquences concrètes, ses valeurs sont celles d'une société de la compétition. Il s'agit d'atteindre et de mesurer des performances de façon très précoce, de maintenir une tension sur les élèves et sur les enseignants pour arriver à « tenir l'école », organisme « institutionnel », composé d'acteurs au comportement prévisible. La complexité des relations humaines dans la classe et la diversité des élèves sont ignorées. Dans cette école abstraite, élèves, enseignants et activités sont soumis au contrôle. Le modèle prépondérant est celui de l'entreprise avec une visée de rentabilité économique, une école discriminante qui se (re)met en place contre la diversité et l'inclusion de tous.

QUELLE CONCEPTION DES APPRENTISSAGES ?

S.P. : Dans les nouveaux programmes conçus pour opérationnaliser les guides édités depuis 2017, les objets de savoirs sont décomposés en une série d'apprentissages discontinus au détriment d'une démarche de projet. Charge aux élèves de rassembler ces éléments et de leur donner du sens. Ils sont conçus pour un « élève institutionnel », qui n'a pas perdu de temps à jouer à la maternelle. La progression par période implique d'apprendre par cumul les savoirs dispen-

sés, au même rythme, sans rien oublier. La classe est supposée marcher au pas comme un petit régiment qui accomplit le programme. Dans la réalité, les individus ont pourtant des développements et progressions bien plus variés. Si cela est encore envisagé pour la maternelle, cela ne l'est plus dès l'élémentaire. Celui qui n'entrera pas dans le jeu est prié de suivre une remédiation. Le programme mise sur la précocité et la référence prise est celle des plus performants. Si ces mesures sont appliquées, car il n'est pas certain que les professeurs puissent réellement travailler avec cette abstraction, elles mettront un certain nombre d'élèves hors champ.

QUEL HORIZON POUR LE MÉTIER ENSEIGNANT ?

S.P. : À l'œuvre depuis 2017, l'idée qu'un enseignant exécute des consignes est déclinée de façon encore plus impérative et explicite, à travers la décomposition périodique et horaire de la progression annuelle. Déguisée par la formule « l'élève apprend... », elle constitue une manière assez hypocrite d'organiser l'emploi du temps de l'enseignant, chargé de sa mise en œuvre, avec très peu de marge. De même, labelliser des manuels « officiels » tourne le dos à Jules Ferry pour qui, certes moins aisée que l'auto-



BIO
Sylvie Plane est enseignante-chercheuse, professeure émérite en sciences du langage à l'université Paris-Sorbonne, ex-vice-présidente du Conseil supérieur des programmes.

rité, la liberté reste le moyen le plus efficace de former l'esprit et le jugement pédagogiques. Le contrôle se renforce également avec la « frénésie française » d'évaluations fixant des impératifs. Des apprentissages enrichissants ou leviers de réussite seront écartés. Et les enseignants seront *in fine* évalués par la comparaison des résultats des élèves. Une vision managériale de la profession d'enseignant et du métier d'élève s'impose. Les professeurs deviennent les managers d'une classe en quête de rendement pour atteindre des objectifs fixés par le manager supérieur.

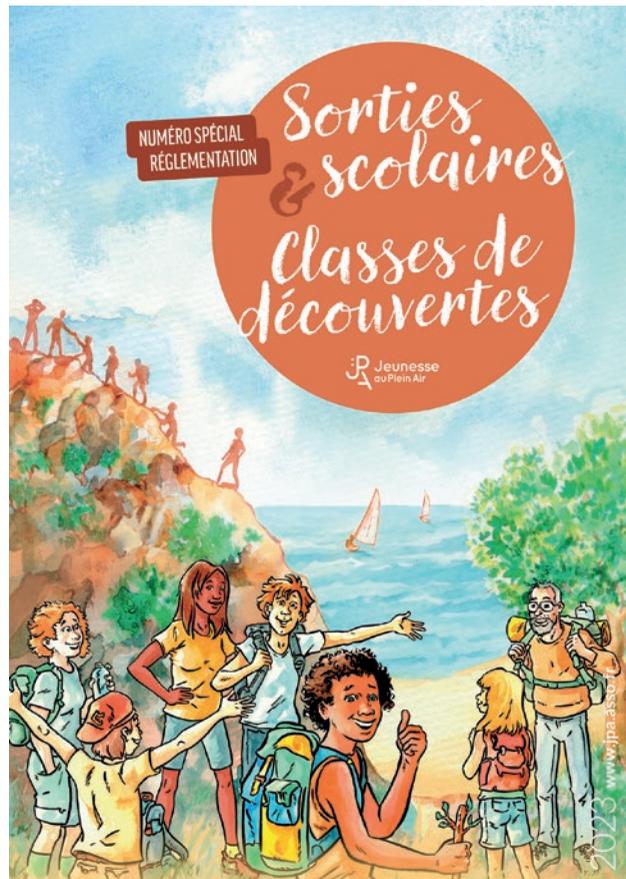
QUELLES CONSÉQUENCES ?

S.P. : Le « choc des savoirs » construit une école artificielle, organisée pour un élève-modèle et un enseignant-exécutant. Elle est l'instrument d'une politique globale où les individus, leur développement, leur singularité ne sont pas pris en compte... dans une société peu mobile, où chacun est à sa place. Cette politique peut remporter un certain succès car les gens sont favorables à quantité de mesures, tant qu'elles ne touchent pas leurs enfants. Elle a pour but de dégager des élites, dans une logique comparable à celle d'une université dont la qualité est jugée au prisme du nombre de prix Nobel obtenus. Des élèves, majoritairement issus des milieux populaires, seront signalés comme ne pouvant pas participer de plein droit à la collectivité scolaire. Tout en affirmant organiser les enseignements aux besoins de chaque élève, ces mesures discriminantes aboutiront à renforcer les clivages de la société.

“Le « choc des savoirs » construit une école artificielle, organisée pour un élève-modèle et un enseignant-exécutant.”

NOUVEAUTÉ

UNE REVUE DÉDIÉE AUX ENSEIGNANT.ES !



RETROUVEZ TOUTES LES RÉPONSES À VOS QUESTIONS

La revue **Sorties scolaires & Classes de découvertes** commente toute la réglementation sous forme de questions-réponses !

L'OUTIL IDÉAL POUR PRÉPARER ET ORGANISER VOS SORTIES SCOLAIRES

- Le personnel accompagnateur doit-il être détenteur du BAFA ?
 - Quel est le niveau de responsabilité juridique d'un.e enseignant.e ?
 - Quel est le statut juridique d'un parent accompagnant l'enseignant.e durant une sortie scolaire ?
 - Quels sont les documents à fournir par l'enseignant.e pour une sortie scolaire avec nuitée(s) ?
- Et bien d'autres !

6 €

DISPONIBLE DÈS MAINTENANT
sur <https://publications.jpa.asso.fr/>



MÉTIER & PRATIQUES

PAGE **22**

Loisirs,
un temps à
préservé

PAGE **26**

À bloc sur
les docs !

PAGE **29**

Inclure sans
exclure



LOISIRS, UN TEMPS À PRÉSERVER

DÉCRYPTAGE



La scolarisation des loisirs des enfants, qui s'est renforcée au sortir du Covid avec les «vacances apprenantes», est dans l'air d'un temps qui mêle les notions de loisir et d'éducation.

Alors qu'ils se définissent comme «un temps dont on peut librement disposer en dehors de ses occupations habituelles et des contraintes», les loisirs des enfants s'inspirent de plus en plus du modèle d'enseignement scolaire et visent des objectifs de

réussite. Les colonies de vacances, les cours de théâtre, le conservatoire, l'entraînement sportif ou les «vacances apprenantes», s'ils répondent à une demande sociale et parentale, viennent aussi remettre en cause le droit, à l'ennui et au repos des enfants.

ÉDUCATION PARTAGÉE

Historiquement, les temps de loisirs des enfants ont toujours constitué un tiers-lieu éducatif, aux côtés de l'école et de la famille. L'éducation est partagée entre plusieurs acteurs (parents d'élèves, associations agréées d'éducation populaire, services municipaux, institutions culturelles ou sportives locales...), sans relever exclusivement de l'école, ni des parents. Les liens sont anciens entre les pouvoirs publics (à l'époque les ministères de l'Éducation

nationale et de la Jeunesse et des sports) et les mouvements de jeunesse et d'éducation populaire au sortir de la Deuxième guerre mondiale. Cependant, d'une co-gestion, ils sont passés à une forme de partenariat. Une complémentarité dont l'objectif est de contribuer à la réussite scolaire des enfants et des jeunes. L'école est le lieu de l'instruction et a été de tous temps, à côté de la famille, le lieu d'intégration et d'apprentissage de la vie en société. Après l'école de Jules Ferry, pour toutes et tous mais à deux voies, celle de la fabrication de l'élite et celle du peuple, l'école a porté la démocratie éducative à partir des années 1960. Si les loisirs collectifs des associations d'éducation populaire ont toujours été source d'apprentissages, à travers des formes souvent empruntées à

l'éducation nouvelle, beaucoup d'organismes plus mercantiles se contentent de recouvrir leurs activités d'un vernis scolaire pour mieux répondre aux attentes des familles. La transmission des savoirs et des valeurs par des enseignantes et enseignants formés est primordiale. Pour autant, le modèle scolaire devrait-il toujours rester la norme dans les activités «non-formelles» ?

INÉGALITÉS

Si une partie des inégalités scolaires se construit dans l'école, une autre se construit en dehors. Certaines familles ont compris les enjeux de l'importance d'une éducation au sens large, voire en ont une vision utilisatrice. Dans un rapport de 2023 «*Le droit des enfants aux loisirs, au sport et à la culture*», la Défenseure des droits souligne que «*la fréquentation de ces activités hors*

temps scolaire est corrélée au milieu social des enfants». Le rapport fait état de différents freins à l'accès aux loisirs et aux activités artistiques, culturelles et sportives pour les familles qui en sont éloignées : le coût, le degré d'information et de connaissance des activités proposées, la complexité des démarches mais aussi des freins psychologiques qui transparaissent dans les choix des activités. Les activités extrascolaires sont ainsi «*réinvesties par les parents de sorte qu'elles deviennent le lieu de certains apprentissages*», parfois à des fins de performances sociales et scolaires valorisantes. Les politiques éducatives à l'œuvre, loin d'une réponse sociale, visent à déconsidérer les loisirs, voire à priver certains dont l'oisiveté serait un danger pour la République. VIRGINIE SOLUNTO



DOROTHÉE BOULOGNE, présidente des Ceméa*

COMMENT VEILLER À NE PAS SCOLARISER LES LOISIRS ?

La scolarisation des temps de loisirs s'est accentuée avec les «vacances apprenantes». Elles ont eu du succès auprès des parents qui assimilent souvent le temps de loisirs à une perte de temps. Or, on apprend aussi pendant les vacances mais autrement et beaucoup d'activités et de jeux renforcent les compétences scolaires. Comme ce sont des temps non contraints, il faut être attentif à ce que l'enfant ait le choix, proposer des activités variées et lui laisser le temps pour découvrir les choses vers lesquelles il serait plus attiré.

Les temps de vacances et les temps libres s'adaptent au rythme de l'enfant et favorisent l'expérimentation, l'agir et l'erreur. L'adulte est là pour accompagner, pour aider sans forcément transmettre un savoir. Le loisir éducatif est aussi du temps pour soi qui permet de renforcer l'estime de soi, l'idée d'essayer, de se construire. On est dans un cadre mais les contraintes ne sont pas les mêmes qu'à l'école. L'adulte aménage les lieux pour que les enfants puissent faire mais aussi «ne rien faire», car c'est important pour bien grandir.

QUELLE COMPLÉMENTARITÉ AVEC L'ÉCOLE ?

L'éducation est globale et complémentaire. Il y a le temps des loisirs, le temps de l'école et aussi celui de la famille. Les enfants s'éduquent aussi dans la rue avec leurs copains.

Ne miser que sur l'école ne fonctionne pas parce que les enfants n'y passent pas tout leur temps et qu'elle n'a pas les moyens de tout faire. Il y a beaucoup de partenariats et on cherche parfois la continuité entre projets d'école et projets pédagogiques des temps libres. Mais le cadre, les objectifs et les contraintes ne sont pas les mêmes et doivent être complémentaires. Les enseignants sont chargés de livrer une instruction et un savoir conséquents avec l'évaluation des compétences que l'enfant a à acquérir. Lors des temps de loisirs, l'enfant va en maîtriser d'autres dont il a aussi besoin à l'école mais ce ne sont pas les objectifs des temps de loisirs. Ils visent le collectif et non les compétences individuelles de l'enfant.

PROPOS RECUEILLIS PAR V.S.

*Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active

15% C'est le temps que passent les enfants à l'école hors temps de sommeil. VEN n°587-Céméa.



12 équipements sportifs pour 10 000 habitants à Mayotte alors que la moyenne nationale est de 46 pour 10 000 habitants. Rapport de l'Inspection générale de la jeunesse et des sports et de l'Inspection générale de l'administration 2016.



65% des Français qui n'étaient pas partis l'été avaient déclaré n'être jamais partis en vacances dans leur jeunesse. Étude de la Fondation Jean Jaurès 2022.



71% des enfants dont les parents disposent de bas revenus ne sont pas inscrits dans un club ou une association sportive et culturelle contre 8% des enfants dont les parents disposent de hauts revenus. Rapport de la Défenseure des droits 2023.



ÉDUCATION POPULAIRE : VERS L'ÉMANCIPATION

Complémentaire de l'école, l'éducation populaire favorise l'émancipation de la personne, la participation citoyenne, l'engagement, le «vivre ensemble» à travers des actions, des démarches collectives permettant aux personnes d'acquérir les connaissances et le «savoir-être» dont ils ont besoin pour exercer leur droit démocratique dans la vie quotidienne. En ne séparant pas l'action et l'analyse, l'éducation populaire est directement liée aux pratiques d'autogestion. Il ne s'agit pas de transmettre ni d'éduquer le peuple mais d'accompagner la production d'une pensée critique, en partant de là où en sont les gens. L'accès pour toutes et tous à la culture, au sport, aux loisirs est fondamental puisque vecteur d'émancipation et contribuant à amener plus de justice sociale et plus d'égalité entre les individus. Par le jeu, les découvertes multiples, le partage et la culture, l'éducation populaire vise à donner les moyens aux enfants de comprendre le monde pour pouvoir le transformer.

COURTS

~ APPROCHES PLURIELLES ~

Démarches « constructivistes » ou séances plus guidées cohabitent sans exclusive dans l'enseignement du français en CM2, selon l'enquête Praesco* 2021, récemment publiée. Confrontés au manque de temps pour aider les élèves (89%) et aux écarts de niveau (81%), les PE soulignent leurs difficultés à enseigner production de textes et compréhension écrite. Ils ne sont que 46% à avoir été formés aux pratiques de différenciation (46%) et 45% à la difficulté scolaire dans les cinq dernières années.

* Pratiques enseignantes spécifiques aux contenus (Depp, avril 2024)

** J'APPRENDS L'INFO !

Pourquoi y a-t-il de fausses informations ? Pourquoi y croit-on ? Comment les repérer ? Des journalistes de France Info et de Bayard Jeunesse de l'émission « Salut l'info ! » invitent les PE et leurs élèves de cycles 2 et 3 à une conférence sur l'éducation aux médias en ligne, gratuite et interactive, le 28 mai à 14h. Ce webinar « Déjouer les fake news », disponible également en replay, cherche à sensibiliser les enfants à ce qu'est une information, les aide à éviter les pièges des fausses informations et à développer leur esprit critique.

42%

C'EST LE POURCENTAGE DE PSYCHOLOGUES DE L'ÉDUCATION NATIONALE (PSYEN) dont la zone d'intervention a été modifiée ces trois dernières années, selon l'enquête lancée par la FSU-SNUipp en juin 2023 à laquelle 1200 personnels ont répondu. Fragilisées par le manque de titulaires, les conditions de travail des PsyEN se dégradent, loin de la revendication « 1 Psy pour 800 élèves » pour des interventions et suivis au plus près des besoins des élèves.



LE PASS COLO est la nouvelle aide financière mise en place à partir de l'été 2024 au départ en colonies de vacances des enfants âgés de 11 ans afin de faciliter et encourager l'accès à des découvertes enrichissantes et des expériences collectives. Comprise entre 200 et 350 euros, toutes les familles, dont le quotient familial est inférieur ou égal à 1500 euros, peuvent en faire la demande sur le site JEUNES.GOUV.FR

© Cernéa

ULIS > EN QUÊTE > DE MOYENS

Dans une récente enquête de la FSU-SNUipp, la moitié des PE en classe ordinaire regrette de ne pas se réunir avec les PE en charge du dispositif Ulis. Pour 68% d'entre eux, cela est dû à l'absence de temps institutionnel dédié. Cette difficulté, à laquelle s'ajoutent le manque de temps, de formations et d'outils adaptés, amène 80 % des PE exerçant en Ulis à déclarer ne pas avoir les moyens de mettre en œuvre les projets personnels de scolarisation.

+ EN CORPS ENCORE ! +++

L'AGEEM, association qui défend depuis plus de cent ans l'épanouissement et le développement des jeunes enfants, organise du 3 au 5 juillet 2024 son 97^e congrès national à Saint-Brieuc, intitulé « En corps et encore ! Corps, développement, santé, quels apprentissages à l'école maternelle ? ». Un programme riche et varié avec des conférences, expositions pédagogiques commentées, agoras et salon des professionnels, des associations et des partenaires. S'inscrire sur AGEEM.ORG

LE PLURILINGUISME [FAIT SON UNIVERSITÉ]

L'association Dulala tiendra son université d'été les 8 et 9 juillet à l'auditorium de l'Inalco à Paris. En distanciel ou présentiel, deux journées de conférences, tables-rondes, ateliers et temps festifs, sont proposées aux personnels des champs éducatif, culturel, social et de la petite enfance pour se rencontrer, réfléchir ensemble à l'éducation plurilingue et découvrir des pratiques innovantes et inspirantes. Programme complet et inscriptions à retrouver sur le site de DULALA.FR

L'UNIVERS À PORTÉE D'ENFANT

Le mardi 27 mai, de 14h à 15h, une rencontre en ligne avec l'astrophysicien Christophe Galfard permettra aux élèves à partir de 8 ans de découvrir les méandres de l'espace et d'explorer l'histoire de l'univers. Inscriptions gratuites des classes sur EDIFICE.IO

« DE SOI À NOUS, DE NOUS À SOI »

« Aider l'enfant à se découvrir pour rencontrer les autres et à découvrir les autres pour se rencontrer », voici le thème du congrès de la FNAREN* qui se tiendra du 9 au 12 juin à Saintes. Cette association, qui regroupe des personnels spécialisés majoritairement au sein des RASED, invite à des conférences-débats pour approfondir cette question de l'identité et du lien entre soi et les autres dans le but d'assurer l'épanouissement de toutes et tous, enfants comme adultes. À retrouver sur CONGRESFNAREN2024

*Fédération nationale des associations des rééducateurs de l'Éducation nationale

BENOÎT FALAIZE, chercheur, didacticien, Centre d'histoire de Sciences Po*

1. QUELS ENJEUX POUR L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE ?

Cette discipline a une résonance particulière dans la société notamment par les débats dont elle se fait l'écho. Elle porte des enjeux forts de connaissance en donnant à voir les moments capitaux de l'histoire nationale en tant qu'ils sont témoins de valeurs déterminantes pour la France et la République. Elle aborde aussi des questions civiques majeures et doit pouvoir traiter de tous les sujets comme ceux dits sensibles, comme la Shoah, la colonisation ou les faits religieux. Il est important de tout évoquer en classe, notamment pour les élèves qui pourraient être réceptifs aux réseaux sociaux ou aux propos déformés de la sphère privée. À l'école, ces sujets sont dits à partir des travaux d'historiens, dans des mots adaptés aux élèves de cycle 3. Un autre enjeu moins visible mais tout aussi important est sa participation à la maîtrise de la langue.

2. COMMENT S'Y PRENDRE ?

Les PE s'interrogent souvent face à tous les sujets à aborder, à la difficulté d'utiliser des documents, des textes

historiques. Être clair sur l'objectif que l'on assigne à la séance permet de choisir le document utile, ce qui aide au déroulé de la séance. Il faut pouvoir mettre l'élève en posture d'enquête, proposer une situation problème ou un débat argumenté, faire alterner des phases orales, des moments de récit par l'adulte ou les élèves, avec l'analyse de documents. L'essentiel est de comprendre. Il ne faut pas hésiter à vulgariser des documents ou des propos pour faire émerger des hypothèses. En quoi ce document témoigne d'une époque ? Pourquoi a-t-il été écrit ? Et construire, ensuite, collectivement du sens.

3. QUELLE PLACE POUR LE RÉCIT ?

Un débat pédagogique depuis les années 70/80 a porté le discrédit sur le récit en classe, vu comme le porteur d'un « roman national » qui nierait la pluralité et ne donnerait pas leur place à ceux dont on ne parle jamais. Or, un récit, en s'appuyant sur des documents, peut montrer les différents points de vue, le réel dans toute sa complexité, tout en le rendant accessible. Les élèves peuvent écouter l'enseignant le lire ou le raconter. Ils peuvent aussi en produire. Une occasion pour eux d'apprendre que la vérité est au cœur de la distinction entre le récit historique et celui de fiction, que « l'historien n'est pas libre », comme disait Duby.

PROPOS RECUEILLIS PAR CLAIRE BORDACHAR

*Auteur de « Enseigner l'histoire à l'école. Donner goût et interroger le passé pour faire sens aujourd'hui », Ed Retz 2024.

À BLOC SUR LES DOCS!

IDENTIFIER LES BLOCS D'INFORMATIONS, pour pouvoir les sélectionner.



À l'école Génibrat de Fontenilles en Haute-Garonne, des élèves de CM1-CM2 apprennent des stratégies pour lire des textes documentaires.

«Aujourd'hui, nous allons apprendre à faire un parcours de lecture parmi des blocs». Dans cette classe de CM1-CM2 de l'école Génibrat de Fontenilles en Haute-Garonne, les 24 élèves de Julie Camboulives ne semblent pas surpris par cette présentation. Ils ont déjà travaillé avec l'outil «lecture doc» sur des textes documentaires et peuvent rappeler rapidement ce que sont des blocs. «Dans un article, il y a plusieurs

blocs. Dans chaque bloc, on trouve une information précise». «Il y a souvent une image, un sous-titre et un texte». Ce matin, ils ont devant les yeux une nouvelle page documentaire sur le cerveau. Le lexique spécifique «hémisphère», «spatialisation», «intonation», a été explicité en début de séance. Les élèves peuvent se focaliser sur la tâche demandée : retrouver parmi dix blocs se rapportant au cerveau, celui correspondant à un extrait lu : «Pour frapper dans un ballon, nous utilisons naturellement notre pied dominant». Sur la feuille distribuée, seuls le titre, l'introduction, les sous-titres et les images sont présents, les paragraphes ont été enlevés. «Le but est qu'ils survolent la page, écartent rapidement certains blocs, en retiennent d'autres et expliquent pourquoi», détaille Julie. Très vite, ils écartent les sous-titres «Intonation» ou «Usage des bons mots». D'autres blocs demandent réflexion. «Le sous-titre «Quel est l'œil directeur?» me fait penser à dominant, mais ça ne parle pas de la même chose», argumente Stella. Mahé propose le bloc avec «Du bon pied», «parce qu'il y a le mot pied comme dans l'extrait», quand Tabatha a choisi le même «parce qu'on voit un ballon et un pied sur l'image». Une fois l'hypothèse validée par la lecture du paragraphe, les élèves mettent leurs stratégies à l'épreuve sur d'autres extraits.

DES PROGRÈS CONSTATÉS

«Sur les premiers documents, certains essayaient d'avoir une lecture intégrale», se rappelle Julie. Désormais les progrès sont visibles et notamment pour les petits lecteurs. «Ils se sentent autorisés à ne pas tout lire, constate-t-elle. On leur donne même des stratégies à mettre en œuvre pour gagner du temps». Sa collègue Florence Bourguignon, qui mène le même travail dans la classe d'à côté avec ses CM1-CM2, partage ce constat. Elles notent aussi des évolutions dans les exposés. «Pour les préparer, ils n'impriment plus des dizaines de pages sans se poser de questions», remarque Florence. «Certaines affiches ont un titre, des images légendées, des sous-titres organisés en blocs de sens!», ajoute sa collègue. Ce travail sur les textes documentaires est assez récent pour les deux

enseignantes. «Lors d'une animation pédagogique sur les textes composites il y a deux ans, on s'est rendu compte que si on se servait souvent de documentaires en histoire, géographie ou sciences, on n'apprenait jamais aux élèves comment les lire», explique Florence. C'était complètement implicite». Quand Sabrina Bencherif, la conseillère pédagogique leur a proposé d'essayer l'outil «lecture doc» dans le cadre des constellations, elles ont saisi l'occasion. «On ne savait pas trop comment s'y prendre, où trouver les bons

documents. Ce travail nous a permis de préparer les séances ensemble, de nous lancer dans les classes et de nous observer mutuellement», se rappelle Julie. Et la réflexion s'est approfondie lors des retours en groupe avec Sabrina. «Pourquoi apporter des connaissances ou prendre le temps d'étudier le lexique en début de séance? Quel lien avec la compréhension des documentaires?». «Toute seule, j'aurais été tentée d'aller plus vite, reconnaît Julie, alors que prendre ce temps est au service des apprentissages». CLAIRE BORDACHAR

«ILS SE SENTENT AUTORISÉS À NE PAS TOUT LIRE»



JULIETTE RENAUD, maîtresse de conférence en sciences de l'éducation et de la formation à l'université d'Orléans.

Savoir lire des documentaires, ce n'est pas qu'une stratégie de lecture en français, c'est aussi savoir lire pour comprendre, extraire des informations et construire des connaissances dans toutes les disciplines.

QUELLES DIFFICULTÉS SPÉCIFIQUES À CE TYPE DE TEXTES ?

Ils ne se lisent pas comme un roman. Extraire des informations est très difficile si l'élève s'y prend de manière linéaire. La présence de mots compliqués liés au lexique spécifique complexifie cette lecture. Ne sachant où trouver l'information, l'élève se fie alors à ses connaissances personnelles plus ou moins exactes et abandonne la lecture. Enfin, aux habiletés nécessaires pour les documents papier, s'ajoutent lorsqu'ils sont numériques, la nécessité de dérouler la page pour avoir toutes les informations : c'est une charge cognitive supplémentaire. Et ce n'est pas parce que les

élèves fréquentent des écrans depuis toujours qu'ils ont des stratégies efficaces.

COMMENT S'Y PRENDRE ?

Tout d'abord en apprenant à se repérer dans l'organisation du document, titres, paragraphes, sommaire, sous-titres, onglets et en apprenant la fonction de tous ces éléments pour avoir une stratégie de lecture efficace : survoler pour savoir où aller avant de lire en profondeur. En travaillant aussi spécifiquement le lexique nécessaire pour lever les difficultés et en s'entraînant à comprendre les mots inconnus dans leur contexte. Nous proposons une démarche en compréhension : «ce que je cherche, ce que je sélectionne, ce que j'en déduis», c'est-à-dire avoir une intention de lecture pour choisir de garder ou mettre de côté certaines informations puis faire des liens entre les différents éléments. PROPOS RECUEILLIS PAR C.B.

des PE déclarent dans l'enquête Pils 2021 demander aux élèves de «retrouver des informations dans un texte» au moins une ou deux fois par semaine. Ils ne sont plus que 14 % à leur faire «décrire le style ou la structure du texte». Depp, mai 2023.

97%

c'est le score français aux évaluations Pils 2021 pour «interpréter et apprécier» les processus les plus complexes de compréhension et 519 pour «prélever et intégrer», processus plus simples quand les résultats étaient respectivement de 523 et 529 en 2001. Depp, mai 2023.

510

«Comprendre des textes, des documents et des images et les interpréter. Contrôler sa compréhension et devenir un lecteur autonome», sont les compétences à travailler au cycle 3 d'après les programmes de 2018.



LECTURE DOC

Lire des encyclopédies papier, en ligne, prendre des notes ou faire des exposés, voici ce que propose «Lecture Doc» en 4 modules. Cet ouvrage, à paraître en octobre chez Retz, est à la fois didactique, méthodologique et pratique pour enseigner aux élèves de cycle 3 la lecture des textes documentaires. Dans la continuité des travaux de Roland Goigoux et Sylvie Cèbe sur la compréhension en lecture, Juliette Renaud a élaboré cet outil dans une démarche de conception continuée dans l'usage. Depuis sept ans, les prototypes se sont succédé, dans des allers-retours incessants avec des «co-concepteurs» : jusqu'à 120 PE en classe et conseillères et conseillers pédagogiques impliqués. Un travail collaboratif pour que cet outil soit utilisable directement mais permette aussi une auto-formation en rendant lisibles les principes didactiques indispensables à cet enseignement.

LIRE SUR ÉCRAN

Quelles sont les spécificités de la lecture numérique? C'est la problématique traitée par Jean-François Rouet, directeur de recherche au CNRS pour la conférence de consensus sur la compréhension en lecture du Cnesco. Disponible sur CNESCO.FR

QUESTIONS & RÉPONSES

Q: MA COTISATION SYNDICALE DONNE-T-ELLE DROIT À UN CRÉDIT D'IMPÔT?

R: Oui! Pour une déclaration d'impôts, sans frais réels, le crédit d'impôt est égal à 66% du total de la cotisation syndicale versée et déclarée. Dans le cas d'une déclaration aux frais réels, la cotisation syndicale est incluse dans la liste des frais. Même si vous êtes non-imposable, vous pouvez déclarer votre cotisation, le Trésor public procédera alors à un remboursement de 66% de celle-ci. La section départementale de la FSU-SNUipp à laquelle le PE a adhéré fournit l'attestation de cotisation syndicale.

Q: EN PÉRIODE ÉLECTORALE, L'ADMINISTRATION DE-MANDE AUX FONCTIONNAIRES DE NE PARTICIPER À AUCUNE MANIFESTATION ET D'OBSERVER UN «DEVOIR DE RÉSERVE». EST-CE QUE CELA ME CONCERNE?

R: Non. Le fonctionnaire, en dehors du cadre de ses missions, dispose de la plénitude des droits dévolus aux citoyens et citoyennes. Par contre, il est soumis au devoir de neutralité dans le cadre de l'exercice de ses fonctions. Il ne peut faire part de ses opinions,

croyances ou faire œuvre de prosélytisme quand il assure ses missions auprès de ses élèves, collègues, parents d'élèves, etc...

Néanmoins, le devoir de réserve existe «pour les titulaires de hautes fonctions administratives en tant qu'ils sont directement concernés par l'exécution de la politique gouvernementale». Cette limitation n'est pas inscrite dans la loi mais découle d'une construction jurisprudentielle reprise par le Conseil d'État.

Q: COMMENT PASSER À LA CLASSE EXCEPTIONNELLE?

R: Dorénavant, pour pouvoir être promu-e au grade de PE de classe exceptionnelle, il faut au moins avoir atteint le 5^e échelon de la hors classe au 31 août de l'année où le tableau d'avancement est établi, soit au 31 août 2024 pour la campagne de cette année. Il n'y a pas de démarche à faire. L'administration informe de la «promouvabilité» et invite les personnels concernés à compléter leur CV. La notion de vivier n'existe plus. C'est l'IA-Dasen qui définit la liste des promu-es sur la base d'un avis donné par l'IEN de circonscription qui s'appuie sur le dossier et le CV des PE.

Décryptage

POURSUITE DE SCOLARITÉ

Porter recours

La procédure concernant la poursuite de scolarité a évolué:

- la phase de proposition est supprimée, le conseil des maîtres et maîtresses informe directement les familles;
- pour un premier redoublement, l'avis de l'IEN n'est plus demandé. Par ailleurs, la décision d'un redoublement doit obligatoirement faire l'objet d'un dialogue préalable avec la famille, plus encadré notamment en termes de calendrier. Elle est précédée d'un dispositif d'accompagnement de l'élève qui peut prendre la forme d'un PPRE. Pour le passage dans la classe supé-

rieure, les «progrès de l'élève réalisés dans le cadre des activités prévues dans les dispositifs d'accompagnement» doivent être pris en compte.

En cas de désaccord sur la décision de poursuite de scolarité de leur enfant, les responsables légaux disposent d'un délai de quinze jours pour former un recours auprès de la commission départementale d'appel.

Il reste néanmoins des situations particulières:

- Le conseil des maîtres et maîtresses peut décider, à titre exceptionnel, d'un second redoublement ou raccourcis-

sement sur la scolarité primaire, mais alors, l'avis de l'inspecteur de l'Éducation nationale est requis.

- Aucun redoublement ne peut intervenir en maternelle sauf si celui-ci fait l'objet d'une décision de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées au sein de la MDPH.
- Lorsqu'une décision de redoublement ou de raccourcisement concerne un élève en situation de handicap, celle-ci est prise après avis de l'IEN.

PORTRAIT



LA GESTION DE L'HÉTÉROGÉNÉITÉ DES ÉLÈVES demande de la souplesse.

INCLURE SANS EXCLURE

Christelle Artaud, enseignante et Nathalie Maucarré, Aesh, travaillent de concert à l'école Goscinny de Taverny dans le Val d'Oise.

«On n'était pas préparées», témoignent Christelle Artaud, enseignante de CP à l'école Goscinny de Taverny (Val d'Oise) et Nathalie Maucarré, Aesh dans la même école. «J'exerce en CP depuis

plusieurs années, confie Christelle. J'ai déjà enseigné à des élèves en situation de handicap mais jamais à un élève souffrant d'autisme sévère». Christelle souligne également qu'elle n'a jamais bénéficié de formation à l'autisme en tant que PE. Quant à Nathalie, victime d'un plan social en tant qu'assistante commerciale, elle met un pied dans l'école pour un emploi d'aide à la direction. À la suppression de son poste, il y a environ cinq ans, elle devient Aesh et décide de le rester... Pas pour le salaire mais parce qu'elle aime travailler avec les enfants. Nathalie et Christelle se connaissent depuis l'an

dernier et partagent la même vision de leurs missions: adaptation permanente et patience face à la gestion de l'hétérogénéité des élèves. Elles travaillent également en partenariat avec la plateforme de scolarisation mutualisée (PSM), qui suit Maria*, leur élève autiste. Un dispositif d'accompagnement public visant à éviter les ruptures de la scolarité de ces enfants. Ce travail de collaboration permet à tout le monde d'avancer. «S'adapter à Maria est difficile, on ne peut jamais anticiper», explique Nathalie. Ensemble, elles ont appris à trouver des solutions pour gérer ses émotions comme, par exemple, lui laisser la possibilité de jouer à des jeux symboliques.

UN DUO GAGNANT

Nathalie partage son temps de suivi auprès de deux autres élèves de l'école. Elle explique également que leur formation est générale alors que «chaque enfant autiste est différent». «Maria demande une attention constante, témoigne Christelle, Je ne pourrai pas fonctionner en solo». Maria s'exprime par gestes, bruits et parfois hurlements. «Grâce à Nathalie, je peux gérer la classe», poursuit-elle. Si Maria a besoin de sortir par exemple, Nathalie l'accompagne. «Parfois, elle a juste besoin de bouger. Ça change vite», complète Nathalie, qui semble parée pour s'adapter au rythme de cette élève même si cela demande beaucoup d'investissement. Nathalie a appris à fabriquer de nombreux outils pour la faire progresser avec les conseils des personnels éducateurs de la PSM. Elle les utilise pour aider Maria à se repérer dans l'emploi du temps imagé ou développer le langage avec des jeux de loto. «Elle aime les lettres, observe l'Aesh, mais moins le graphisme. Parfois elle participe à sa manière avec les autres élèves. Quand on fait chorale ou sport, il faut qu'elle soit au centre.» Si enseignante et Aesh ont vécu des périodes très compliquées, elles ont su faire face, en échangeant et en partageant leurs ressentis, sur les temps de classe comme sur les pauses ou autres temps informels. «Il faut savoir prendre du recul sinon on ne tiendrait pas, précise Christelle. À deux, c'est plus facile». ANAIS RICHARD

*Le prénom a été modifié.

LIVRES

JO, du sport mais pas seulement !

« Tout commence en Grèce jadis et hier [...] Tout continue avec des verbes aimer, vivre, persévérer, jouer. Lâcher des colombes et aspirer à la paix. »

Un poème de Bernard Chambaz afin de présenter cette sélection pour les Jeux olympiques qui se tiendront à Paris cet été.

Nos jeux à nous, 47 courts poèmes pour parler du plaisir de courir, sauter, nager ou pédaler. Pour célébrer stades, paniers, kimonos, barres parallèles, crawl et papillon, escalade ou aviron ! Pour dire aussi que « les bras, on peut les lever sur le podium, les ouvrir pour accueillir les proches et les étrangers ». Un tour en poésie du bonheur des corps en action, mais pas seulement, et pour les JO, « la main dans la main, nous sommes ici pour la donner d'un continent à l'autre ». **Le feuilleton des Jeux d'Olympie en 14 épisodes** raconte une olympiade dans l'Antiquité. Le jeune Crissias a été tiré au sort pour devenir helladonice : il devra veiller au respect des règles lors des épreuves.

L'occasion de comprendre que si les athlètes rêvent tous d'être « le meilleur », la beauté du sport, le bien-être qu'il procure et les réjouissances collectives comptent aussi. Un ouvrage qui questionne des thématiques comme le sexisme et le racisme puisque les femmes et les étrangers étaient alors exclus des Jeux. Juge-arbitre, Crissias met un coup de projecteur sur les exigences de non-violence, de loyauté et de sérénité, contre la corruption et la fourberie. **Olympisme, une histoire en 30 dates** : depuis les premiers Jeux

modernes de 1896 à ceux de 2024, un parcours présentant les points forts de chacune des olympiades, en six périodes, pour mieux comprendre les Jeux et enjeux d'hier et d'aujourd'hui. « Pendant les JO, presque tous les pays du monde sont représentés en un même endroit sous les yeux de milliards de (télé)spectateurs. C'est le moment de montrer ses compétences sportives mais aussi d'affirmer qui on est ou de défendre des causes auxquelles on croit. » **Il était une fois le sport** : de Néandertal à Harry Potter, en passant par Alice Milliat qui a révolutionné le sport féminin, une traversée du sport au cours des siècles jusqu'aux Jeux olympiques et paralympiques. Le sport, ça ne se limite pas qu'aux Jeux,

Tomber 8 fois se relever 9, est une autre façon de parler sport, compétition et identité... Un jeune boxeur, poids plume, gueule d'ange et champion de France part à la guerre, la « Grande Guerre ». Blessé, défiguré, « Gueule cassée », il reprend, en 1918, le chemin du ring contre l'avis de tous. Il s'entraîne dur et emporte le titre de champion du monde en 1923 à New-York.

inspiré de la vie d'un boxeur français, au texte bref et précis, aux illustrations en trichromie flashy, qui lie encore destin individuel et histoire collective.

« MONTRER SES COMPÉTENCES SPORTIVES MAIS AUSSI AFFIRMER QUI ON EST »



- **NOS JEUX À NOUS, 47 POÈMES EN COURANT**, de Bernard Chambaz, ill. Anne-Lise Boutin, Éd. Rue du Monde C1 C2 C3
- **LE FEUILLETON DES JEUX D'OLYMPIE EN 14 ÉPISODES**, de Murielle Szac, ill. Olivier Balez, Éd. Bayard Jeunesse C2 C3
- **OLYMPISME, UNE HISTOIRE EN 30 DATES**, de Mathilde Sallé de Chou, Éd. Palais de la Porte Dorée C2 C3
- **IL ÉTAIT UNE FOIS LE SPORT**, de Valérie Delattre, ill. Ruben Gérard, Éd. Actes sud Jeunesse - INRAP C2 C3
- **TOMBER 8 FOIS, SE RELEVER 9**, de Frédéric Marais, Éd. HongFei C2 C3

EXPO PARIS

L'art en jeu !

Plus d'une centaine d'œuvres retracent l'histoire visuelle du sport entre 1870 et 1930, juste après l'invention de nouvelles olympiades par Pierre de Coubertin, de l'impressionnisme au cubisme, de la pratique aristocratique anglaise aux loisirs de masse tant en Europe qu'aux USA. Degas, Monet, Caillebotte, Toulouse-Lautrec, Maillol ou Rodin, Bellows, Lhote, Delaunay, Metzinger : les artistes prenaient la mesure des mutations comme des enjeux éthiques et esthétiques.

► **« EN JEU ! LES ARTISTES ET LE SPORT (1870-1930) » AU MUSÉE MARMOTTAN, PARIS, JUSQU'AU 1^{ER} SEPTEMBRE.**

EXPO PARIS

Encore de l'art

Sportif de haut niveau, communiste engagé, juif hongrois exilé, soldat, résistant... André Steiner a aussi été un des premiers photographes sportifs. Fixer des corps athlétiques, représenter le corps en mouvement, passer de l'intime à l'allégorie et l'universel, il considère le corps photographié comme un manifeste autant individuel que social et ses clichés sont d'une grande esthétique et d'une poésie folle. ► **LE CORPS ENTRE DÉSIR ET DÉPASSEMENT, MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE DU JUDAÏSME, PARIS, DU 16 MAI AU 22 SEPTEMBRE.**



© Musée Marmottan



© AKG-images



© DR



© André Steiner

HOMMAGE

Merci Alice

En août 1922, Alice Milliat, institutrice, nageuse, rameuse, hockeyeuse de haut niveau, proclame l'ouverture des premiers Jeux olympiques féminins. Succès et enthousiasme sont au rendez-vous, n'en déplaise à Pierre de Coubertin pour qui le seul héros olympique est mâle et individuel. Il faudra attendre 1928 pour que les JO soient ouverts aux femmes. Paris 2024 avec autant d'athlètes féminines que d'hommes : Alice, ton combat a payé ! La Fondation Alice Milliat a rendu son palmarès 2024 des meilleurs documentaires dédiés au sport au féminin lors du 3^e Festival « Les Sportives en Lumière ». ► **À RETROUVER SUR FONDATIONALICEMILLIAT.COM**

LIBRAIRIE NICE

Sport et littérature

La première librairie entièrement consacrée aux ouvrages sportifs vient d'ouvrir à Nice. Le « Vestiaire à MoT » propose déjà plus de 2000 références, preuve en est, qu'on peut faire d'une librairie un joyeux terrain de jeu où le sport et la littérature peuvent faire une équipe formidable. Faire du sport une raison d'aimer lire ? Chiche !

souvent ébranlées peuvent susciter la réflexion sur bien des thèmes liés à la citoyenneté. Pour les scolaires, une exposition itinérante « Histoire, sport et citoyenneté », associée à chaque olympiade une valeur incarnée par une figure sportive.

droits civiques aux USA de Tommie Smith et John Carlos, incarnent la résistance mais aussi la résilience. Bannis de toute compétition sportive, ils seront réhabilités par Barak Obama et érigés depuis en véritables héros. Les champions font figure de modèles, de références. Leurs exploits sportifs suscitent l'admiration mais leur permettent aussi d'incarner au-delà du sport d'autres types d'engagement. PROPOS RECUEILLIS PAR M.K.

INTERVIEW

Stéphane Mourlane

QUE FAUT-IL RETENIR DE CETTE SAGA DE L'OLYMPISME MODERNE ?

Les 130 années depuis la renaissance des Jeux olympiques en 1896 sont marquées par des émotions sportives, des performances, parfois des exploits mais c'est aussi une « autre » histoire du monde. L'histoire des JO est traversée par les grands enjeux politiques, géopolitiques, sociaux de chaque époque. L'exposition suit donc les grandes scissions de l'histoire mondiale avec

un découpage en cinq périodes, en faisant dialoguer histoire sportive et histoire internationale.

QUELLES VALEURS TRANSMETTRE AUX ENFANTS DU XXI^E SIÈCLE ?

Il y a d'abord l'engagement pour la performance mais au-delà pour différentes causes : luttés contre les discriminations, émancipation des femmes comme des minorités. Les JO offrent une formidable tribune aux mouvements d'aspiration aux libertés individuelles et collectives. Les valeurs de l'olympisme



BIO
Stéphane Mourlane, historien à l'université d'Aix-Marseille, co-commissaire de l'exposition « Olympisme, une histoire du monde ».

QUELLES LEÇONS PEUT-ON TIRER DES DESTINS INDIVIDUELS ?

Les quatre médailles d'or de l'Africain-Américain Jessie Owens à Munich en 1936, sous les yeux d'Hitler, invalidaient les théories nazies de supériorité aryenne. À Mexico en 1968, les poings levés, en soutien aux mouvements des

► **MUSÉE NATIONAL DE L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION, PORTE DORÉE, PARIS, JUSQU'AU 8 SEPTEMBRE 2024.**

Le péril jeune

Dans son discours de Viry-Châtillon, Gabriel Attal pointe une jeunesse qu'il estime de plus en plus violente et choisit comme réponses la répression et la sanction au détriment de l'éducation.

Différents faits divers ont fait la « Une » des médias ces dernières semaines pointant une violence « débridée » de mineurs sur d'autres mineurs. Une actualité tragique à laquelle répond le Premier ministre par voie de presse, sans avoir pris le temps de la réflexion et de la concertation. Gabriel Attal, dans son discours du 18 avril à Viry-Châtillon, pointe la responsabilité « d'une jeunesse de plus en plus violente », qui mettrait en péril la tranquillité et la cohésion de la société. Pour y remédier, autorité et sanctions sont au menu : sécurisation des établissements scolaires, sanctions plus dures des parents dont les enfants sont « délinquants » avec la mise en place de travaux d'intérêt général, atté-

nuation de l'excuse de minorité, comparution immédiate à partir de 16 ans, contrôle de l'âge des jeunes inscrits sur les réseaux sociaux, mention sur le dossier scolaire des auteurs de troubles...

UN VIRAGE INQUIÉTANT

La Présidente d'Unicef France, Adeline Hazan, chargée de défendre les droits des enfants, fait part de ses vives préoccupations. « Ces nouvelles mesures risquent de porter atteinte aux principes fondamentaux qui favorisent la primauté de l'aspect éducatif sur le répressif [...]. Certaines d'entre elles risquent d'aggraver les inégalités des chances dès le plus jeune âge pour les enfants et les jeunes les plus vulnérables ». Sans compter que les

chiffres sur la délinquance des mineurs ne confirment pas les dires du Premier ministre. En effet, les statistiques des tribunaux pointent une baisse notable des mineurs auteurs de délits avec un nombre de mineurs condamnés qui n'a cessé de diminuer depuis 2017. Et la justice pour les mineurs est loin d'être laxiste : le taux de réponse pénale est de plus de 90%. L'article 388 du Code civil stipule que les mineurs de 13 ans et + sont responsables des crimes et délits ou contraventions dont ils sont retenus coupables. Des sanctions éducatives et pénales existent déjà. Ce nouveau projet de durcissement des lois alimente un climat anxieux et répond aux discours politiques extrémistes prônant toujours plus de sanctions. Pour le collectif « Justice des enfants », « la jeunesse mérite mieux que des caricatures ». Le Premier ministre devrait plutôt prendre en compte le nombre de mineurs pris en charge au titre de l'enfance en danger, qui, lui, n'a cessé d'augmenter. NELLY RIZZO



© Caméa

Guyane, les pensionnats de la honte

Depuis les années 30, environ 2 000 enfants amérindiens et bushinengués ont été enlevés à leur famille, souvent avec l'appui des gendarmes, sur le territoire guyanais. Placés en internats catholiques, appelés « homes indiens » dont le dernier a fermé en 2023, ces enfants issus des communautés autochtones ont subi de nombreux traumatismes. La publication du livre « Allons enfants de la Guyane » de la journaliste Hélène Ferrarini a contribué à visibiliser cette évangelisation forcée et à libérer une parole douloureuse des anciens pensionnaires. Au-delà des violences culturelles et de l'arrachement, les archives et témoignages racontent humiliations, violences physiques voire sexuelles. Après la seconde guerre mondiale, selon

la journaliste, « l'État français s'est appuyé sur l'Église catholique pour mener une vaste politique d'assimilation forcée. Dans un contexte de manque de main d'œuvre structurel et de difficultés à peupler la Guyane, l'objectif assumé était de détruire les modes de vie des autochtones, fondés sur l'autosubsistance et le nomadisme, pour en faire un prolétariat salarié. » Ces homes indiens s'inscrivent dans une conception colonialiste qui visaient à prohiber la culture de peuples qualifiés de primitifs. Plusieurs collectifs et organisations, dont l'Institut francophone pour la justice et la démocratie (IFJD), portent auprès de l'Assemblée nationale la mise en place d'une commission vérité et réconciliation. (Lire ci-contre)

MATHILDE BLANCHARD

JEAN-PIERRE MASSIAS,
président
de l'IFJD*

1. QU'EST-CE QU'UNE COMMISSION VÉRITÉ ?

Elle prend son origine en Afrique du Sud, sous l'impulsion de Nelson Mandela. Elle a pour fonction d'enquêter sur des violations des droits humains, de réfléchir aux causes et de proposer des solutions pour réparer les victimes et faire que ces violences ne se reproduisent plus. Ce n'est pas un tribunal, il n'y a pas de condamnation. C'est une approche systémique des culpabilités participant à rendre justice aux victimes dans un processus de réparation et de réconciliation de la société.

2. QUELS SONT LES ENJEUX ?

Le premier enjeu est de permettre aux victimes de se reconstruire car les traumatismes perdurent, parfois dans la transmission générationnelle. Il y a aussi le devoir de faire face aux réalités du passé colonial français. Une entrée dans une modernité de la République reconnaissant les diversités culturelles qui la composent dans un principe d'égalité. Les décisions rendues par ces commissions permettent souvent un enseignement de l'histoire des victimes, les sortant d'une forme de clandestinité. Transmettre la mémoire des vaincus est extrêmement important. De même, il est nécessaire de traiter les questions de violences sexuelles et sexistes dans l'Église. PROPOS RECUEILLIS PAR M.B.

*Institut francophone pour la justice et la démocratie.

Sortir le fret de l'impasse

Le gouvernement prévoit la liquidation de Fret SNCF, à travers un plan de « discontinuité économique », pour décembre 2024. Cette décision anticipe une probable demande de la Commission européenne que l'entreprise soit sanctionnée en raison de subventions publiques reçues au détriment de ses concurrents privés. Depuis 2006, l'ouverture du fret ferroviaire à la concurrence a divisé par deux la part de ce mode de transport sur l'ensemble des transports en France. Il ne représente que 9% du marché des marchandises contre une moyenne de 20% dans l'Union européenne. Or, cet outil est indispensable à la transition écologique du transport des marchandises. Le transport représente, en effet, 31% des émissions de gaz à effet de serre en France. Alors que le train émet entre 9 et 14 fois moins de gaz à effet de serre que les camions, ce plan de « discontinuité économique » jetterait sur les routes 300 000 à 520 000 poids lourds



© A. Malinik/Shutterstock

supplémentaires. À ce non-sens écologique s'ajoutent des conséquences importantes pour les 5 000 cheminots du secteur, créant une nouvelle crise sociale pour des milliers de familles. C'est pourquoi l'Alliance écologique et sociale, collectif regroupant syndicats et associations, demande au gouvernement un moratoire sur ce plan de démantèlement. Elle appelle à un engagement en faveur du développement de ce mode de transport plus durable et au développement du fret ferroviaire public. CLAIRE BORDACHAR

“Comment apprendre sans exercer ses prérogatives d'être humain ?”

DE QUELLE FAÇON L'ÉCHEC SCOLAIRE EST-IL GÉNÉRÉ ?

YVES REUTER : L'échec est lié à la « forme scolaire » classique. L'école est conçue comme un espace/temps singulier, séparé du reste de la société, au sein duquel un maître enseigne de façon relativement magistrale à un ensemble d'élèves censés avancer de concert. Or, les élèves n'apprennent ni au même rythme, ni selon les mêmes modalités. De surcroît, la pédagogie traditionnelle construit l'élève contre l'enfant, en faisant abstraction de son histoire et de sa culture. Mais peut-on motiver un élève en refoulant, voire en stigmatisant, ses pratiques culturelles et sociales ? À l'inverse, les pédagogies « alternatives » essaient de construire l'apprenant sur la base de son « déjà là ». En outre, la mise en concurrence, au travers des évaluations, génère un stress peu propice aux apprentissages. La coopération, liée à l'entraide, valeur forte des milieux populaires, permet en revanche de construire la classe comme une communauté d'apprentissages. L'imposition des contenus et des démarches participe aussi au désengagement de jeunes qui vivent difficilement la déposition de tout choix. Comment apprendre sans exercer ses prérogatives d'être humain ?

POURQUOI PRÊTER UNE ATTENTION PARTICULIÈRE AUX ÉLÈVES DES MILIEUX POPULAIRES ?

Y.R. : Ces élèves cumulent les difficultés. L'échec scolaire les touche massivement et ils subissent souvent une orientation non souhaitée. Ce sont des enfants trop souvent sanctionnés pour leur conduite, stigmatisés pour leur manière de parler et insuffisamment sti-

mulés, voire abandonnés. Leurs témoignages éclairent les mécanismes de l'échec scolaire. En particulier la maltraitance institutionnelle dont sont victimes leurs parents. Perçues comme éloignées de l'école, ces familles sont en fait mises à distance par l'école qui, sans les écouter, leur explique qu'elles font mal et comment elles devraient s'y prendre. Or, pour nombre de familles populaires, l'école est un univers opaque. Ainsi, en matière d'évaluation, les annotations sont souvent peu compréhensibles. Elles suscitent des malentendus quand, par exemple, en production d'écrits, elles portent sur la syntaxe et l'orthographe sans relation avec la consigne qui sollicite des récits impliquant l'expérience ou l'imagination de l'élève.

DES PISTES POUR REMÉDIER À L'ÉCHEC ?

Y.R. : Les élèves en échec, issus de milieux défavorisés, éprouvent de l'insécurité face à l'univers scolaire et sont particulièrement susceptibles d'être exclus

“Chercher la démarche miracle et universelle est vain. Il vaut mieux s'appuyer sur la créativité du terrain.”

ou abandonnés, en l'absence de stimulation suffisante. Il faut donc conjuguer sécurisation et stimulation à l'aide de pistes explorées par les pédagogies « différentes ». On peut ainsi essayer de dissiper l'opacité du système scolaire, s'appuyer sur les questionnements des élèves, ouvrir des espaces de choix et de décisions, depuis le nombre de questions à traiter jusqu'à la gouvernance de l'école. Et apprendre des parents plutôt que de vouloir apprendre aux parents, ce qui les dévalorise et les culpabilise. Cela implique un changement de posture des maîtres pour interroger de manière critique leurs fonctionnements, pour éviter les malentendus, pour mieux connaître les univers existentiels de ces familles et pour constituer les parents en alliés.



BIO
Yves Reuter professeur émérite en sciences de l'éducation à l'université de Lille. Auteur de « Comprendre et combattre l'échec scolaire. L'articulation entre pédagogies et didactiques », Berger-Levrault, 2024.

LE « CHOC DES SAVOIRS » : UNE RÉPONSE ADÉQUATE ?

Y.R. : Des mesures telles l'uniforme, le redoublement, les groupes de niveau ont déjà été testées. Il est stupéfiant de les justifier au nom de la science alors que les recherches montrent qu'elles sont inopérantes. Il s'agit donc d'idéologie et ce « choc

des savoirs » risque d'accentuer les inégalités scolaires. Chercher la démarche miracle et universelle est vain. Il vaut mieux s'appuyer sur la créativité du terrain, souvent entravée alors qu'elle produit des effets positifs et mériterait d'être soutenue. Il serait préférable de fournir aux enseignants un éventail de possibles, dont les pédagogies « différentes », et de leur laisser la responsabilité, en tant qu'experts du terrain, de s'emparer de ce qui leur semble pertinent pour leurs élèves. En somme, faire confiance aux enseignants, en leur garantissant une formation initiale et continue digne de ce nom, plutôt que de leur dire avec mépris ce qu'ils doivent faire et comment.

PROPOS RECUEILLIS PAR FRANCK BROCK



MGEN. Première mutuelle des agents du service public

MGEN engagée pour une fin de vie libre et choisie

Depuis sa création en 1946, MGEN est historiquement engagée en faveur des droits sociaux.

Tout au long de son histoire, elle a agi et pris position en faveur de la santé des femmes et a été précurseur dans la prise en charge des troubles psychiatriques.

Précurseur du développement des soins palliatifs, elle milite depuis 2022 pour une fin de vie libre, digne et choisie pour chacune et chacun, quels que soient son lieu de résidence, son âge et son niveau de revenu.

Un positionnement construit collectivement et précisé pas à pas

La position de MGEN sur la fin de vie est issue d'une vaste concertation et de travaux collectifs réalisés entre octobre 2021 et juillet 2022. Des temps de réflexion ont été organisés dans les 102 agences et espaces d'accueil MGEN, auxquels ont participé 2600 élus et militants. Plus de 3000 adhérents ont débattu de la prise en charge de la fin de vie et de l'opportunité d'une évolution législative autour de la fin de vie lors des Rencontres mutuelles... Cette concertation a abouti à la rédaction d'un Manifeste détaillant le positionnement de la mutuelle, dévoilé en même temps qu'une vaste enquête de société sur la fin de vie menée par l'IFOP.

Début 2023, peu de temps après le lancement de la Convention Citoyenne sur la fin de vie, MGEN et l'Association pour le Droit de mourir dans la dignité (ADMD) créent un Pacte progressiste sur la fin de vie réunissant plusieurs structures d'horizons différents, porteuses de valeurs républicaines et favorables à une évolution du cadre législatif.

Le Pacte a pris la parole à plusieurs reprises dans les médias afin de participer au débat public (sur le site internet de L'Obs, dans Le Monde...). Ses membres organisent également des réunions publiques d'information en région.

La position de MGEN et du Pacte progressiste

MGEN et les membres du Pacte défendent l'effectivité des droits des personnes en situation de fin de vie, en particulier l'accès aux soins palliatifs, le respect des volontés exprimées via les directives anticipées. Ils sont favorables à la légalisation du suicide assisté et de l'euthanasie pour les personnes atteintes d'une maladie grave et incurable qui, en conscience et librement, la demanderait lorsqu'elles jugeraient que leurs souffrances psychologiques ou physiques seraient devenues insupportables.

MGEN précurseur du développement des soins palliatifs

MGEN a créé en 1994 sa première unité de soins palliatifs. Elle gère aujourd'hui 65 lits de soins palliatifs et deux unités dédiées.

En 2022, afin d'œuvrer pour une meilleure connaissance de ces soins, la mutuelle met en lumière comment soignants et patients cheminent ensemble dans son unité de soins palliatifs de son centre de la Verrière (Yvelines), dans une série en sept épisodes, *La vie, jusqu'au bout*.

Pour nous, il n'y a pas d'opposition entre aide à mourir et soins palliatifs et nous saluons le plan ambitieux de développement des soins d'accompagnement détaillé dans l'actuel projet de loi.

On assure ceux qui assurent l'avenir des citoyens de demain.

MAIF, assurance n°1 des enseignants.

Depuis ses débuts, MAIF est l'assurance de référence du corps enseignant. Ce n'est peut-être pas un hasard si c'est encore le cas. Il faut dire qu'avec le temps, on vous connaît plutôt bien. Et nous avons à cœur d'être toujours là pour vous : pour vous protéger, vous assurer, vous accompagner. C'est pourquoi la majorité* des enseignants est assurée MAIF.
Alors pourquoi pas vous ?



assureur militant